

RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2025
EURO-
MÉTROPOLE
DE METZ

COMPRENDRE L'EURO-MÉTROPOLE EN 2025

- 6. LE CONSEIL MÉTROPOLITAIN EN 2025
- 7. L'EURO-MÉTROPOLE FÊTE SES 50 ANS
- 8. LE BUDGET DE L'EURO-MÉTROPOLE EN 2025
- 10. LES COMPÉTENCES
- 12. LES SERVICES SUPPORTS



18

UNE EURO-MÉTROPOLE PROTECTRICE ET PROCHE

- 20. URBANISME
- 21. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
- 23. COHÉSION SOCIALE
- 25. HABITAT ET LOGEMENT
- 28. TRANQUILLITÉ PUBLIQUE ET SÉCURITÉ
- 29. PARTICIPATION CITOYENNE
(CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DURABLE - CODEV)

SOMMAIRE

30



UNE EURO-MÉTROPOLE PROSPÈRE ET PRÉVOYANTE

- 32. DÉCHETS
- 34. MOBILITÉ ET ESPACES PUBLICS
- 39. ÉNERGIE ET TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE
- 42. GRAND CYCLE DE L'EAU
- 43. DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE
- 44. ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

46



UNE EURO-MÉTROPOLE NATURELLE ET CULTURELLE

- 48. NATURE ET PAYSAGES
- 50. CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT RÉGIONAL
- 51. OPÉRA-THÉÂTRE
- 52. MUSÉE DE LA COUR D'OR
- 54. ARCHÉOLOGIE PRÉVENTIVE
- 55. MÉCÉNAT

56



UNE EURO-MÉTROPOLE EUROPÉENNE ET INNOVANTE

- 58. TERRITOIRE CONNECTÉ
- 59. TOURISME ET TOURISME D'AFFAIRES
- 61. COOPÉRATION INTERNATIONALE ET EUROPÉENNE

COORDINATION
ET RÉDACTION

Euro-Métropole de Metz :
Perrine Bordeaux

GRAPHISME

Direction de la communication
Ville de Metz et Euro-Métropole
de Metz :
Christophe Ferry

CRÉDIT PHOTOS

Euro-Métropole de Metz : Philippe Gisselbrecht, Farouk Doukhi, Luc Bertau, M'Lab,
Laurianne Kieffer, Jean-François Mestre / Ville de Metz / UEM : Rémi Villaggi / CODEV /
Rougerie + Tangram / Agence Giboulées / RESONANCE / SOBECA – Groupe FIRALP /
www.leuropevueduciel.com.

ÉDITO



L'année 2025 restera une année particulière dans l'histoire de l'Euro-Métropole de Metz. En célébrant les **50 ans de notre intercommunalité**, nous avons eu l'occasion de mesurer le chemin parcouru depuis la création du district de l'agglomération messine en 1975, Communauté d'Agglomération de Metz Métropole (en 2002) puis en Métropole à partir de 2018.

Depuis un demi-siècle, la coopération entre nos communes constitue une force au service des habitants. Ce qui n'était à l'origine qu'un regroupement de huit communes est devenu une métropole de **46 communes et plus de 230 000 habitants**, capable de porter des projets structurants, de mutualiser les moyens et de répondre aux grands défis de notre époque.

Malgré ces évolutions, la Métropole de 2025 n'est pas différente du District de 1975. Notre priorité reste identique : **améliorer le quotidien des habitants de notre Métropole**.

Notre Euro-Métropole doit protéger ses habitants. Nous avons poursuivi notre engagement pour une Euro-Métropole protectrice et proche.

C'est pour cela que depuis janvier 2025, notre **Police métropolitaine** sillonne les routes de nos communes et qu'elle prend place dans notre réseau de transport en commun. Elle est appuyée par notre **Centre de Supervision Urbain** (inauguré en 2023) connecté depuis cette année à 5 communes supplémentaires et par notre brigade canine.

Cette proximité nous la concevons également dans notre capacité à **garantir des logements décents**. Nous poursuivons le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) à Metz Nord, Bellecroix et à Borny.

Nous accompagnons davantage les ménages dans la **rénovation énergétique de leur logement** en renforçant notre soutien à l'Agence Locale de l'Énergie du Pays Messin.

2025 est une année charnière pour l'attractivité de la Métropole. Nous avons conforté notre rôle d'**Euro-Métropole attractive** en soutenant le développement économique, l'enseignement supérieur et l'innovation.

Pour la première fois en 30 ans, nous inaugurons une école d'ingénieur, l'**Institut en Innovation Logistique** (I2L). Nous fêtons aussi, les **40 ans de CentraleSupélec** et nous travaillons sur l'**extension de Georgia Tech**.

L'année 2025 a également confirmé notre attachement à la qualité de vie, à l'environnement et à la culture. L'inauguration du **Pavillon de la biodiversité** au Musée de La Cour d'or, de la rue Serpenoise ainsi que de sa **Serpentine**. Mais également à travers l'organisation de la coupe **Gordon Bennett**, de notre **Euro-Marathon-Metz** ou encore la **valorisation du Mont Saint-Quentin** qui renforcent considérablement cette attractivité. Le lancement des travaux de **rénovation de notre Opéra-Théâtre** pour 2 ans viendront offrir en 2027, un nouvel écrin pour sa programmation qui se déroule actuellement hors les murs.

Dans une autre mesure, l'inauguration de l'**extension de la ligne A du Mettis**, le déploiement de notre vélo électrique gratuit en libre-service, le **Graoulib**, notre navette fluviale le **Metz'o** permettent d'améliorer les déplacements au sein de la Métropole.

En 2025, nous poursuivons les travaux de notre **nouvelle ligne C du Mettis** qui rentrera en fonction à la fin de l'année 2027. Nous déployons davantage de **bornes électriques** sur les communes de la Métropole. Nous accélérons le verdissement de notre flotte de véhicule et sur le sujet de l'**hydrogène destiné à alimenter notre réseau de transport**.

En 2025, nous continuons à innover et à repenser notre Métropole pour que celle-ci demeure une terre d'avenir.

Ces résultats sont le fruit d'un travail collectif. **Je tiens à remercier l'ensemble des élus métropolitains, les maires et conseillers municipaux des 46 communes, les agents de l'Euro-Métropole ainsi que tous les partenaires institutionnels, économiques, associatifs et citoyens** qui contribuent chaque jour au développement de notre territoire.

Ce rapport d'activité témoigne de cette mobilisation collective au service de ses communes et surtout de ses habitants.



FRANÇOIS GROSDIDIER

PRÉSIDENT DE L'EURO-MÉTROPOLE DE METZ
MAIRE DE METZ

COMPRENDRE L'EURO-MÉTROPOLE EN 2025



En 2025, l'Euro-Métropole a marqué ses 50 ans en consolidant ses actions en matière de protection des habitants, de prospérité économique, de préservation de l'environnement et de rayonnement culturel.

UNE EURO-MÉTROPOLE PROTECTRICE ET PROCHE

L'Euro-Métropole a renforcé la tranquillité publique avec la mise en service de sa **police métropolitaine** et l'extension du **Centre de Supervision Urbain**, désormais connecté à cinq communes. La politique de l'habitat a été marquée par la poursuite du **Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain** (NPNRU), avec des démolitions et rénovations à Metz Nord, Bellecroix et Borny, ainsi qu'une hausse des aides **Ma Prime Rénov'**. À travers le « Pacte territorial », l'Euro-Métropole a développé un guichet unique **France Renov'** pour aider les ménages dans la rénovation de leur habitat. **Le Conseil de Développement Durable** (CODEV) a centré ses travaux sur l'eau, les mobilités et le transfrontalier, tout en renforçant la participation citoyenne via des outils numériques et des ateliers collaboratifs.

UNE EURO-MÉTROPOLE PROSPÈRE ET INNOVANTE

Sur le plan économique et universitaire, l'Euro-Métropole a soutenu des **projets agricoles durables**, célébré les 40 ans de **Centrale-Supélec** et préparé l'extension de **Georgia Tech Europe**. La transition énergétique s'est concrétisée par le déploiement du « **Pacte territorial** » qui vise à massifier les rénovations énergétiques et du dispositif « **SLIME** » pour aider les ménages en précarité énergétique, la généralisation des **panneaux photovoltaïques** sur les bâtiments publics et un ambitieux **plan hydrogène**. Les mobilités ont été dynamisées avec le lancement de vélos électriques en libre-service, les **GraouLib'**, un maillage renforcé des **pistes cyclables** et l'extension des lignes **METTIS A et C**.

UNE EURO-MÉTROPOLE NATURELLE ET CULTURELLE

Côté environnement, la gestion des **pelouses Natura 2000**, l'entretien du **Mont-Saint-Quentin** et des animations pédagogiques ont renforcé la biodiversité. Culturellement, le **Conservatoire Gabriel Pierné** a inauguré une salle inclusive pour le handicap, tandis que l'**Opéra-Théâtre** a présenté *Aïda* en plein air devant 8 000 spectateurs, avant de lancer sa rénovation (35 M€, jusqu'en 2027). Le **Musée de La Cour d'Or** a ouvert le Pavillon de la Biodiversité et restauré ses thermes antiques, attirant 93 185 visiteurs.

UNE EURO-MÉTROPOLE EUROPÉENNE ET CONNECTÉE

L'Euro-Métropole a poursuivi sa stratégie de **territoire connecté** avec le déploiement de la fibre optique pour optimiser les dispositifs communaux de vidéo-protection. Le **tourisme** a été mis en avant via l'extension du label Pays d'Art et d'Histoire et l'organisation d'événements majeurs comme l'**Euro-Marathon** (9 000 participants) ou la **Coupe Gordon Bennett** (10 000 spectateurs). Enfin, la coopération internationale s'est illustrée par le **3^e Forum franco-allemand** sur l'hydrogène et des **projets humanitaires** en Mauritanie et Togo ainsi qu'**universitaires** au Kazakhstan.

46
communes

Au cœur d'une aire urbaine de
500 000 habitants



LE CONSEIL MÉTROPOLITAIN EN 2025

AMANVILLERS Mme Frédérique LOGIN (M. David BELL)
ARS-LAQUENEXY M. Dominique STREBLY (M. David MERCIER)
ARS-SUR-MOSELLE M. Pascal HODY (Mme Valérie CUVILLIER)
AUGNY M. François HENRION (Mme Béatrice GLATTFELDER)
CHÂTEL-SAINT-GERMAIN Mme Claire ANCEL (M. Claude DELAGRANGE)
CHESNY M. Pascal HUBER (M. Pascal MALAPERT)
CHIEULLES M. Jean-Louis BALLARINI (Mme Nicole SEVESTRE)
COIN-LÈS-CUVRY Mme Anne-Marie LINDEN (M. Régis GAUTHIER)
COIN-SUR-SEILLE Mme Lydia ANDREUCCI (M. Norbert SAUNIER)
CUVRY M. François CARPENTIER (M. Dominique CHATEAU)
FÉY M. Michel DUMONT (M. Stéphane GRANDJEAN)
GRAVELOTTE M. Michel TORLOTING (M. Dominique BRIOUX)
JURY M. Stanislas SMIAROWSKI (Mme Solange OZBOLT)
JUSSY M. Pierre FACHOT (M. Lionel DERHAN)
LA MAXE M. Bertrand DUVAL (M. Thierry PERNET)
LAQUENEXY M. Patrick GRIVEL (Mme Martine SALZMANN)
LE BAN-SAINT-MARTIN M. Henri HASSER (Mme Sylvie DIEDRICH)
LESSY M. Jean-François LOSCH (Mme Jocelyne BASTIEN)
LONGEVILLE-LÈS-METZ M. Manuel BROCARD (Mme Rosa Marie MEIXEIRA)
LORRY-LÈS-METZ M. Philippe GLESER (Mme Marie-Andrée BRULE)
LORRY-MARDIGNY M. Philippe HARDY (M. Damien THIEL)
MARIEULLES-VEZON M. Pierre MUEL (M. Olivier MITZNER)
MARLY M. Thierry HORY, Mme Odile JACOB-VARLET, M. Christian NOWICKI
MÉCLEUVES M. Philippe MANZANO (Mme Eliane CABIROL)
METZ M. François GROSDIDIER, Mme Béatrice AGAMENNONE, M. Eric FISZON, Mme Nathalie COLIN-OESTERLE, M. Patrick THIL, Mme Anne DAUSSAN-WEIZMAN, M. Henri MALASSE, Mme Martine NICOLAS, M. Marc SCIAMANNA, Mme Jacqueline SCHNEIDER, M. Eric LUCAS, Mme Anne STEMART, M. Julien HUSSON, Mme Isabelle LUX, M. Mammar MEHALIL, Mme Patricia ARNOLD, M. Hervé NIEL, Mme Caroline AUDOUY, M. Guy REISS, Mme Anne FRITSCH-RENARD, M. Jean-Marie NICOLAS, Mme Gertrude NGO KALDJOP, M. Ferit BURHAN, Mme Stéphanie CHANGARNIER, M. Blaise TAFFNER, Mme Amandine LAVEAU-ZIMMERLE, M. Laurent DAP, Mme Chanthy HO, M. Timothée BOHR, Mme Laurence MOLE-TERVER, M. Bernard STAUDT, Mme Doan TRAN, Mme Rachel BURG, M. Raphaël PITTI, Mme Danielle BORI, M. Jérémy ROQUES, Mme Hanifa GUERMITI, M. Nicolas TOCHET, Mme Pauline SCHLOSSER, M. Sébastien MARX, Mme Charlotte PICARD, M. Denis MARCHETTI, Mme Françoise GROLET, M. Grégory DUFOR
MEY Mme Sylvie ROUX (M. François HARMAND)
MONTIGNY-LÈS-METZ M. Jean-Luc BOHL, M. Lucien VETSCH, Mme Véronique KREMER, M. Salvatore TABONE, Mme Arielle SCHWARTZBERG, M. Dimitri SOKOLOWSKI, Mme Christiane GREINER
MOULINS-LÈS-METZ M. Jean BAUCHEZ (Mme Claudie FUZEWSKI)
NOISSEVILLE M. Geoffrey SCHUTZ (Mme Pierrette GUNTHER-SAES)
NOUILLY M. Claude VALENTIN (Mme Elisabeth NICOLAZO-CRACH)
PELTRE M. Walter KURTZMANN (Mme Martine GILLARD)
PLAPPEVILLE M. Daniel DEFAUX (Mme Cathie PONT)
POUILLY Mme Marilyn WEBERT (M. Régis ZARDET)
POURNOY-LA-CHÉTIVE Mme Martine MICHEL (Mme Sylvie MAURICE)
RONCOURT M. Antoine POSTERA (Mme Céline SANCHEZ)
ROZÉRIEULLES M. Roger PEULTIER (Mme Martine CHENET)
SAINTE-RUFFINE M. Daniel BAUDOÛIN (Mme Sylvie HAHN)
SAINT-JULIEN-LÈS-METZ M. Christophe PREVOST (Mme Sandrine HAMM-NIZETTE)
SAINT-PRIVAT-LA-MONTAGNE M. Jean-Claude WALTER (M. Régis ALEXANDRE)
SAULNY Mme Nathalie SPORMEYEUR (Mme Dominique SUTTER)
SCY-CHAZELLES M. Frédéric NAVROT (Mme Catherine BASSOT)
VANTOUX M. Antoine DORR (Mme Françoise JAN)
VANY M. Vincent DIEUDONNE (Mme Clarisse BUHLER)
VAUX M. Jean COMBELLES (M. Christian FAVRE)
VERNÉVILLE M. Yves DIEUDONNE (M. Robert KURZ)
WOIPPY M. Cédric GOUTH, Mme Yamouna BELKAHLA, M. Erfane CHOUIKHA, Mme Fatiha ADDA, M. Alain PIERRET

CHIFFRES-CLÉS

- 6** réunions de Bureau et
5 Conseils métropolitains
- 513** délibérations adoptées
- 64** réunions de Commissions
d'études thématiques

L'EURO-MÉTROPOLE FÊTE SES 50 ANS

HISTOIRE ET ÉVOLUTION DE L'INTERCOMMUNALITÉ MESSINE

Le 30 janvier 1975 marque la création du district de l'agglomération messine, première forme d'intercommunalité réunissant Metz et sept communes voisines. Porté par Jean-Marie Rausch, alors Maire de Metz, cet Établissement public de coopération intercommunale (EPCI) regroupait initialement 170 000 habitants et se concentrait sur quatre missions : l'urbanisme, les zones d'aménagement concerté, la lutte contre l'incendie et le logement. Cette initiative s'inscrivait dans une dynamique de solidarité intercommunale, renforcée par la création préalable de l'AGURAM (Agence d'urbanisme d'agglomérations de Moselle).



ÉLARGISSEMENT DES COMPÉTENCES ET DU PÉRIMÈTRE

Au fil des décennies, le district a étendu ses compétences, intégrant les transports en commun (1984), la gestion d'équipements touristiques et de loisirs (1999), ainsi que l'étude des enjeux intercommunaux. Son périmètre s'est également élargi, passant de 8 à 28 communes en 2002 avec la transformation en communauté d'agglomération (CA2M), puis en métropole en 2018. Aujourd'hui, l'Euro-Métropole de Metz compte 46 communes et 230 000 habitants, symbolisant une coopération renforcée autour de projets structurants.

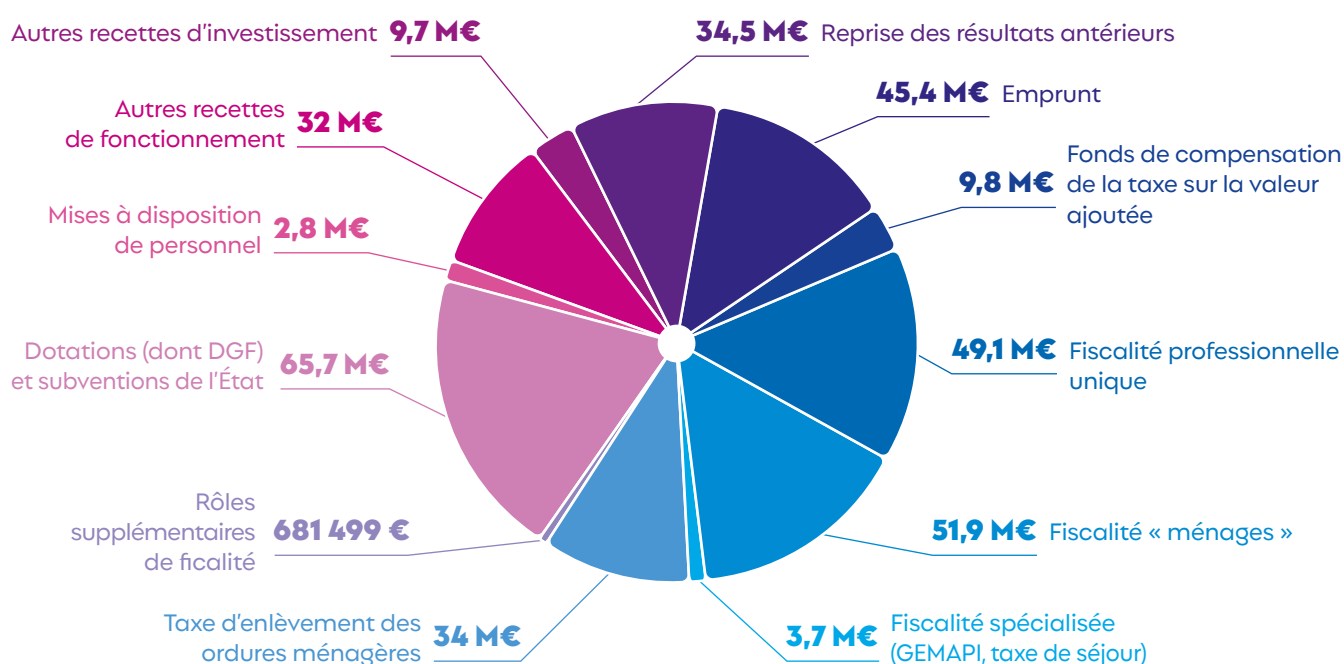
UN HÉRITAGE ET DES DÉFIS FUTURS

Célébrant ses 50 ans en 2025, l'Euro-Métropole incarne une vision européenne et transfrontalière, notamment liée aux emplois et aux mobilités vers le Luxembourg et l'Allemagne. Elle joue un rôle essentiel dans la mutualisation des moyens pour des projets inaccessibles aux communes seules. À l'aube de nouveaux défis, elle se prépare à aborder les enjeux du XXI^e siècle, tout en rendant hommage à ses fondateurs et aux acteurs qui ont contribué à son développement.

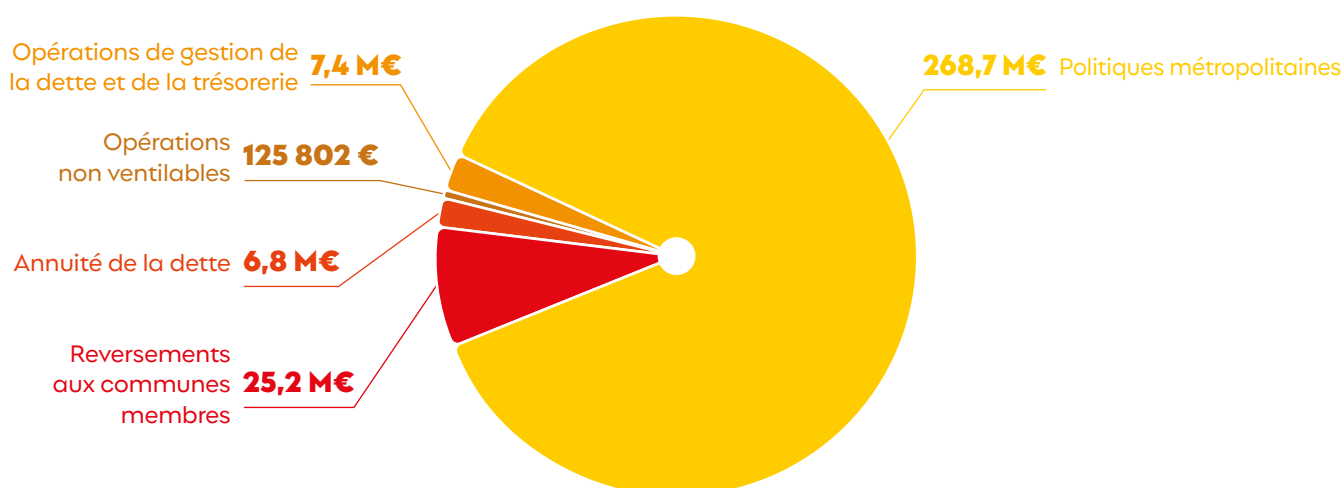


LE BUDGET DE L'EURO-MÉTROPOLE DE METZ EN 2025

Recettes (budget principal) : 339,3 M€



Dépenses (Budget Principal) : 308,3 M€

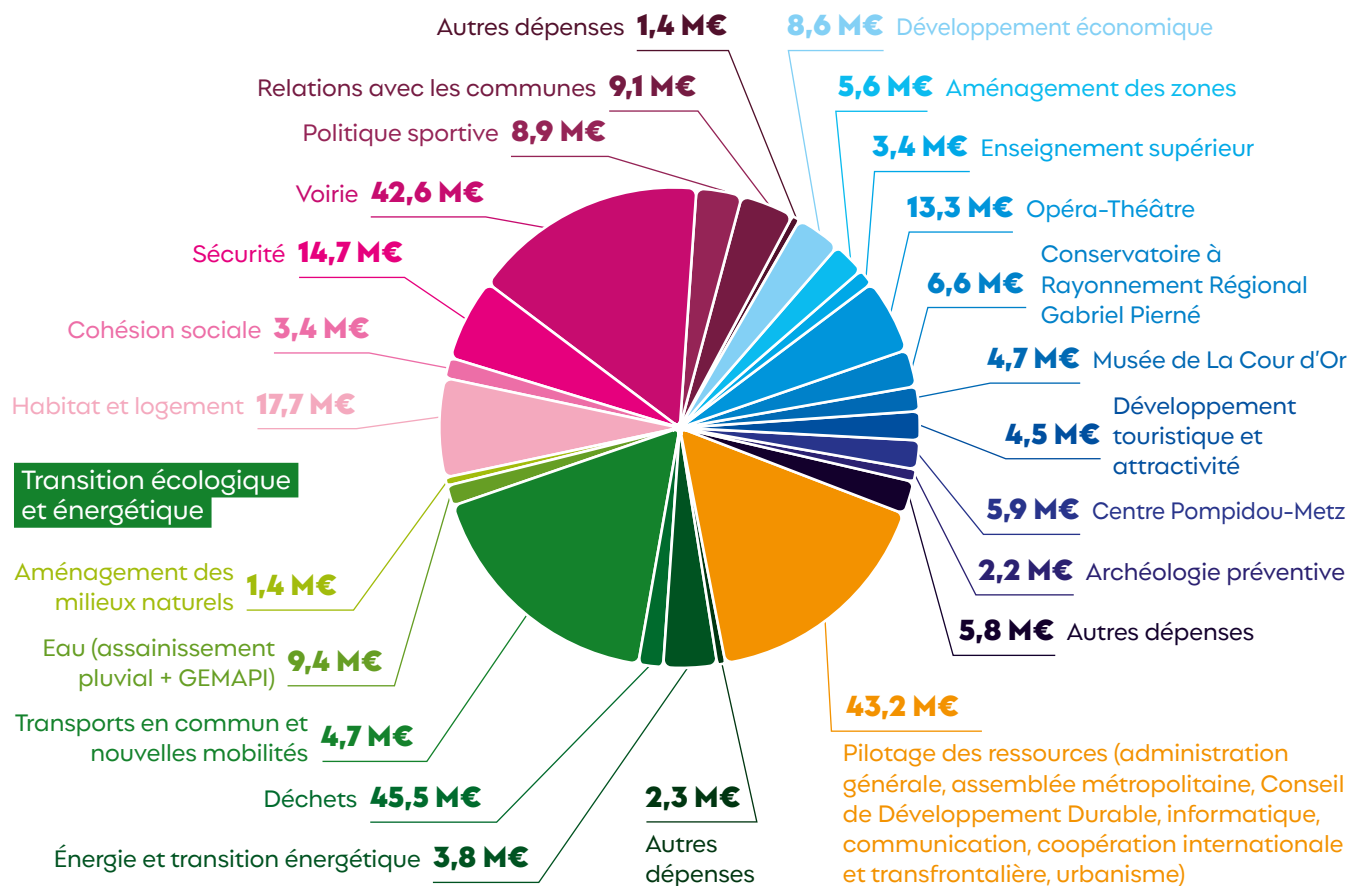


	Recettes réelles en M€	Dépenses réelles en M€
Transports publics	106,9	101,1
Déchèteries	5,5	5,1
Archéologie préventive	3	3,1
Zones en régie	0,9	3,6

Détail des politiques métropolitaines en M€ : 268,7 M€

Cohésion sociale et territoriale

Développement économique et attractivité



Investissements 2025



8,6 M€
Piscine
métropolitaine

28,4 M€
Voirie,
pistes cyclables
et espaces
publics

4 M€
Conteneurisation
des déchets et
pose de PAVE



8,6 M€
Logement
social



1,8 M€
Pavillon de
la Biodiversité

5,9 M€
d'investissement
informatique
pour la
collectivité



16,2 M€
3^e ligne
METTIS

2,1 M€
Assainissement
pluvial

LES COMPÉTENCES DE L'EURO-MÉTROPOLE



URBANISME ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- Construit le projet global d'aménagement du territoire
- Réalise le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUI)
- Instruit des autorisations liées au droit des sols et contrôle la bonne application des règles de construction après les travaux
- Aménage les quartiers de demain (Amphithéâtre, Parc du Technopôle, Ranconval, Plateau de Frescaty, Pôle Santé-Innovation de Mercy)
- Définit le Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi) et veille à son application pour le compte des communes de la métropole

HABITAT ET LOGEMENT

- Pilote le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain sur son territoire, au bénéfice des quartiers prioritaires
- Établit et met en œuvre le programme local de l'habitat (PLH)
- Finance la construction de logements sociaux neufs et la réhabilitation de l'ancien
- Octroie des subventions pour les projets de rénovation de l'habitat
- Aménage et entretient les aires d'accueil des gens du voyage
- Attribue les aides financières du Fonds de Solidarité Logement (FSL)



ÉNERGIE

- Contribue à la transition énergétique
- Organise le déploiement des énergies renouvelables
- Soutient les actions de maîtrise de l'énergie (Alec, Prime Air Bois)
- Concède la distribution publique d'électricité et de gaz
- Pilote la gestion des réseaux de chaleur ou de froid urbains
- Verdit sa flotte de bus urbains et de bennes à ordures, en utilisant notamment l'hydrogène

CYCLE DE L'EAU

- Organise le service de production et de distribution de l'eau potable et la gestion des eaux usées
- Met en œuvre des actions pour préserver les milieux aquatiques
- Assure la prévention contre les inondations

POLITIQUE DE LA VILLE ET COHÉSION SOCIALE

- Pilote le Contrat de Ville
- Accompagne la mission locale
- Aide les jeunes en difficulté
- Assure des actions de prévention spécialisée auprès des jeunes et des familles en difficultés

COLLECTE ET GESTION DES DÉCHETS

- Collecte et traite les déchets
- Met à disposition du public un réseau de déchèteries
- Développe la mise en place de points d'apports volontaires et de locaux à déchets
- Met en œuvre des actions de sensibilisation pour la réduction des déchets, le recyclage et l'économie circulaire





MOBILITÉ ET DÉPLACEMENTS

- Assure l'entretien des voiries et ouvrages d'art
- Met en œuvre les projets de requalification de la voirie et les grands projets d'aménagements des places et avenues
- Définit et met en œuvre le plan vélo dont l'aménagement des pistes cyclables et la sensibilisation des usagers
- Construit une nouvelle ligne de METTIS : METTIS C
- Favorise les mobilités douces et les nouvelles mobilités (électromobilité)
- Au titre d'autorité organisatrice de mobilité, organise le service de transport en commun



ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET VIE ÉTUDIANTE

- Soutient l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation
- Favorise l'installation de nouvelles écoles : école vétérinaire, Institut en Innovation Logistique...
- Finance la rénovation des logements étudiants
- Assure l'animation de la vie étudiante : Maison des étudiants, de la jeunesse et des associations - Le Cap, les événements Metz l'étudiante, Echanges gourmands...

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- Attire les entreprises, accompagne leur installation et leur développement
- Facilite la création d'entreprise : financement d'incubateurs « The Pool, BLIIDA », structures d'aide à l'accompagnement
- Favorise l'économie sociale et solidaire

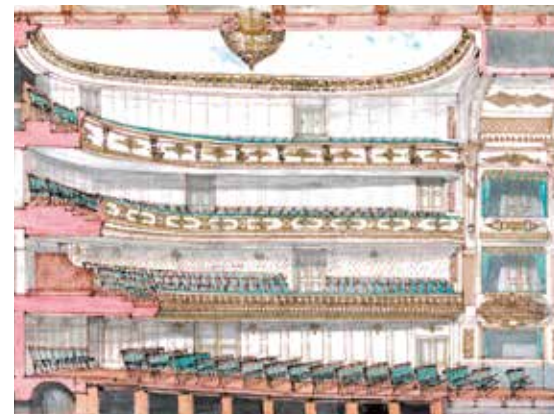
ÉCOLOGIE URBAINE ET DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

- Définit un cap et un plan d'actions pour le climat, la qualité de l'air, l'énergie
- Lutte contre la pollution de l'air et les nuisances sonores
- Aménage des espaces naturels (Mont Saint-Quentin, Étangs de St-Rémy)
- Préserve la biodiversité (sites Natura 2000)
- Gère un espace test agricole
- Soutient l'agriculture durable
- Pilote le Plan Alimentaire Territorial



CULTURE & ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

- Finance les grands équipements culturels et sportifs : le Musée de La Cour d'Or, l'Opéra-Théâtre, le Centre Pompidou Metz, l'ESAL, le Conservatoire, le complexe sportif Val Saint Pierre, la future piscine métropolitaine...
- Est en charge du développement touristique avec l'agence Inspire Metz
- Soutient les grands événements sportifs et culturels ainsi que le Centre des congrès et Metz Expo



GESTION DU PATRIMOINE MÉTROPOLITAIN

- Assure la gestion des grands équipements métropolitains (Opéra- Théâtre, Conservatoire, Musée de La Cour d'Or)
- Pilote les grands projets d'extension ou de requalification de ces bâtiments

GESTION DE SERVICES D'INTÉRÊT COLLECTIF

- Gère les crématoriums
- Finance le service d'incendie et de secours
- Sécurise les rues et places par la vidéoprotection et son Centre de Supervision Urbain
- Capture des animaux domestiques errants grâce à sa fourrière animale
- Suit le déploiement de la fibre sur le territoire
- Garantit la sécurité des rues et des transports et veille au respect de l'environnement avec sa police métropolitaine

LES SERVICES SUPPORTS



DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

CHIFFRES-CLÉS

1 376 agents

18 383 bulletins de paie



LA DEUXIÈME ÉDITION DU FORUM EMPLOI

Le 17 juin 2025, l'Euro-Métropole, la ville de Metz et le CCAS ont organisé la deuxième édition de leur Forum de l'emploi pour promouvoir la diversité des métiers du service public. 65 postes étaient à pourvoir dans des secteurs variés (petite enfance, propreté, sécurité, aménagement, etc.). L'événement a mis en avant les valeurs du service public, les compétences transversales et les avantages offerts par les collectivités (mutuelle, crèche, action sociale). Des ateliers d'accompagnement (CV, reconversion) étaient également proposés aux visiteurs. Une édition qui a rencontré un franc succès puisque 850 personnes sont venues découvrir les métiers des trois collectivités.

DES PORTE-CLÉS D'ALERTE POUR LES AGENTES

Dans la lignée de ce qui avait été proposé aux messines, l'Euro-Métropole a doté ses agentes de porte-clés d'alerte afin d'améliorer leur sécurité. Ce dispositif, doté d'une

alarme de 140 décibels, émet un bruit strident pour dissuader les agresseurs et attirer l'attention en cas de danger. Plus de 310 exemplaires de ces porte-clés ont été distribués au sein des services métropolitains lors des sessions organisées sur plusieurs sites.



LE MAINTIEN DANS L'EMPLOI

L'Euro-Métropole a instauré une démarche de maintien dans l'emploi conçue pour soutenir les agents rencontrant des difficultés à exercer leur métier en raison de problèmes de santé ou de handicap. Objectif : proposer un accompagnement personnalisé et des solutions adaptées à chacun pour garantir une continuité professionnelle dans de bonnes conditions. Pour ce faire, plusieurs acteurs sont mobilisés, notamment le médecin du travail, les infirmières du travail, l'ergonome, le conseiller en évolution professionnelle, le gestionnaire de l'absentéisme, le référent handicap ou encore le psychologue du travail. Un guide a été élaboré pour répondre aux questions des agents et présenter les différentes étapes.

MISE À JOUR DES CRITÈRES DE SÉLECTION POUR L'AVANCEMENT DE GRADE ET LA PROMOTION INTERNE

L'Euro-Métropole a révisé ses critères de sélection pour l'avancement de

grade et la promotion interne afin de favoriser l'égalité des chances, la transparence et la simplification. Ainsi, la transparence du processus permet aux agents de mieux comprendre les critères et procédures, en les rendant acteurs de leur carrière et de leur parcours professionnel. Les critères de sélection ont été simplifiés et mis en cohérence avec l'organisation de la collectivité et la réalité des métiers. Ces nouvelles règles permettent de départager les agents de manière claire et équitable pour déterminer ceux qui peuvent bénéficier d'un avancement de grade ou d'une promotion interne.

UN COFFRE-FORT NUMÉRIQUE POUR LES BULLETINS DE PAIE

Depuis le mois d'octobre 2024, l'Euro-Métropole a initié la dématérialisation des feuilles de paie en mettant en place un coffre-fort numérique personnel. Depuis le 1^{er} mars 2025, les bulletins de paie sont automatiquement déposés et centralisés dans ce coffre-fort numérique. Les agents peuvent les consulter de manière sécurisée depuis n'importe quel appareil connecté à Internet.

MUTUALISATION ET ÉVOLUTION ORGANISATIONNELLE

Au 1^{er} mai 2025, les pôles Affaires Juridiques et Assurances de la Ville de Metz et de l'Euro-Métropole ont été mutualisés. Une évolution organisationnelle a également été mise en place au 1^{er} septembre 2025, afin de mutualiser les services aménagements et urbanisme des deux collectivités au sein de la Direction Générale Adjointe Urbanisme et Territoire commune à la Ville de Metz et à l'Euro-Métropole.

DIRECTION DES FINANCES

UNE NOUVELLE ORGANISATION ADAPTÉE AUX ENJEUX

Afin de sécuriser les processus budgétaires et comptables, qui s'appuient notamment sur une « communauté finances », l'Euro-Métropole a consolidé ses équipes financières avec le redéploiement d'un référent comptable « appui aux cellules financières déconcentrées » et de deux agents dédiés au sein d'une cellule recettes. Le Parcours d'Intégration aux Fonctions Financières a été reconduit, en complément des journées d'initiation aux finances locales proposées depuis plusieurs années en interne. L'ensemble de ces mesures vise à accompagner la professionnalisation des agents en charge des finances au sein de l'Euro-Métropole.

LA SÉCURISATION DES TIERS

Au vu du risque toujours croissant de tentatives d'escroquerie par des modifications frauduleuses des coordonnées bancaires des fournisseurs, l'Euro-Métropole a instauré un formulaire et un processus de vérification pour la création et la modification des tiers. Au total, ce sont plus de 1 810 modifications de tiers existants (adresse, RIB...) ou de créations de nouveaux tiers qui ont été effectuées en 2025. Par ailleurs, une large action de sensibilisation aux risques et aux procédures de création ou de modification des tiers a été menée auprès de l'ensemble des correspondants financiers.

CHIFFRES-CLÉS

11 187 factures payées en 2025 dont **7 750** en fonctionnement et **3 437** en investissement

19,8 jours de délai global de paiement

IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Conformément à la loi de finances 2024, une nouvelle annexe est désormais jointe au compte administratif de la collectivité. Cette annexe intitulée « Impact du budget pour la transition écologique » vise à valoriser la contribution dite « positive ou négative » des dépenses d'investissement local aux objectifs de transition écologique.

RÉVISION DE L'EXONÉRATION DU VERSEMENT MOBILITÉ

En 2025, l'Euro-Métropole a lancé une revue complète du dispositif d'exonération du « Versement mobilité » dont l'objectif est le financement des transports collectifs. Cette contribution est due par l'ensemble des employeurs des secteurs public et privé, comptant au moins 11 salariés et implantés dans le périmètre d'une autorité organisatrice de la mobilité l'ayant institué. Les fondations et associations reconnues d'utilité publique peuvent toutefois bénéficier, sous certaines conditions, d'une exonération. Dans ce cadre, toutes les associations actuellement exonérées ont été recontactées par l'Euro-Métropole afin de réexaminer leur situation et de sécuriser juridiquement l'application de l'exonération. 81 dossiers, soit 71% des établissements, ont d'ores et déjà fait l'objet d'un début d'instruction.



DIRECTION DES ACHATS ET DE LA COMMANDE PUBLIQUE

CHIFFRES-CLÉS

120 marchés publics passés

187 consultations de moins de 40 000 € HT

37 groupements de commande Ville et Euro-Métropole de Metz

LA MISE EN ŒUVRE OPÉRATIONNELLE DU SPASER

En 2025, un travail approfondi d'accompagnement des services prescripteurs dans l'intégration opérationnelle des objectifs du Schéma de Promotion des Achats Socialement et Écologiquement Responsables a été réalisé. L'Euro-Métropole a ainsi défini des critères environnementaux plus précis, mesurables et adaptés à l'objet de chaque achat. Une annexe SPASER a été intégrée aux demandes de consultation afin de formaliser les exigences en matière d'achat responsable dès la définition du besoin. Enfin, la dynamique engagée s'est appuyée sur un important effort de formation et de sensibilisation des services prescripteurs. Les sessions de formation ont permis de diffuser une culture commune de l'achat responsable et de renforcer la montée en compétence des agents, condition indispensable à la réussite de cette politique.

LE RECENSEMENT DES BESOINS : UN OUTIL STRATÉGIQUE DE PILOTAGE

Pour la troisième année consécutive, l'Euro-Métropole a piloté le recensement annuel de ses besoins, désormais pleinement inscrit dans les pratiques de la collectivité. Cette démarche permet d'avoir une vision consolidée et anticipée des achats à venir. Elle constitue un outil structurant pour identifier les projets majeurs, accompagner les services dans la définition précise de leurs besoins, améliorer la programmation des achats, et favoriser les stratégies de mutualisation et d'optimisation.

En 2025, ce travail a été approfondi avec le lancement d'une réflexion plus fine sur la computation des seuils, afin de sécuriser davantage les procédures et d'optimiser les stratégies d'achat à l'échelle globale.

LE RENFORCEMENT DES PROCESSUS ET DE L'ACCOMPAGNEMENT DES SERVICES

L'année 2025 a été marquée par un renforcement significatif des processus achat, dans une logique de sécurisation et d'amélioration continue. Un travail a été effectué sur la définition et la pondération des critères d'analyse des offres, l'intégration accrue de critères environnementaux et sociaux, le développement des pratiques de sourcing en amont des consultations et l'amélioration de l'analyse du besoin, étape clé de la performance achat. Un effort particulier a été porté sur la qualité rédactionnelle et juridique des rapports d'analyse des offres, afin de sécuriser les procédures et de garantir la transparence et la traçabilité des choix opérés.

RENOUVELLEMENT DE DÉLÉGATIONS DE SERVICE PUBLIC (DSP)

L'exercice 2025 a été marqué par le renouvellement de plusieurs procédures de Délégation de Service Public structurantes : exploitation du réseau de transport public de voyageurs, développement et exploitation du réseau de chaleur de l'Euro-Métropole, exploitation du Centre des Congrès Robert Schuman.

DIRECTION DES SYSTÈMES D'INFORMATION

PARTENARIAT AVEC EMMAÛS CONNECT POUR LUTTER CONTRE L'EXCLUSION NUMÉRIQUE

L'Euro-Métropole de Metz, gestionnaire de 2 500 ordinateurs renouvelés tous les 5 ans, a signé une convention avec Emmaüs Connect pour donner ses appareils obsolètes via LaCollecte.tech. Reconditionnés par Valor'Emm (entreprise d'insertion), ces équipements sont ensuite redistribués à tarif solidaire aux personnes précaires. Ce partenariat a ainsi un impact social (accès au numérique), environnemental (réduction des déchets électroniques) et économique (soutien à l'économie sociale et solidaire).



UNE NOUVELLE CHARTE INFORMATIQUE INTERNE

À compter du 1^{er} avril 2025, une nouvelle charte encadrant le bon usage des ressources informatiques est entrée en vigueur à l'Euro-Métropole. À l'instar d'un « permis de conduire informatique », cette charte précise les méthodes, outils et bonnes pratiques qu'il faut absolument utiliser et respecter afin de ne mettre personne en danger : ni les agents, ni les citoyens, ni les partenaires. De même, elle indique les pratiques interdites car contraires aux lois ou aux usages responsables dans le domaine du numérique.

UN LOGICIEL DE GESTION DE L'ACTIVITÉ DE LA POLICE MÉTROPOLITAINE

Le déploiement opérationnel de la police métropolitaine en 2025 s'est accompagné de la mise à disposition d'une solution logicielle performante et adaptée à l'activité. Cet outil, conçu pour optimiser l'efficacité des missions de sécurité publique, permet non seulement un suivi rigoureux des procès-verbaux et des mains courantes, mais offre également une fonctionnalité de vidéoverbalisation en mobilité. Une avancée majeure qui renforce à la fois la traçabilité des interventions et la modernisation des pratiques sur le terrain.

MODERNISATION DE L'INFRASTRUCTURE DE STOCKAGE : PERFORMANCE, SÉCURITÉ ET ANTICIPATION DES BESOINS FUTURS

Dans un contexte où l'évolution technologique rend indispensable le renouvellement des équipements, l'Euro-Métropole a engagé en 2025 le remplacement de son ancienne baie de stockage par une solution innovante, déployée sans aucune interruption de service. Il était en effet nécessaire de garantir la disponibilité, l'intégrité et l'efficacité des données essentielles à l'action publique. Cette nouvelle baie propose des performances décuplées, une optimisation significative de l'espace disque, grâce à des technologies de compression réduisant les besoins de stockage de 50 % ; une sécurité renforcée et des accès simplifiés, pour une gestion des données plus fluide.

CHIFFRES-CLÉS

122 projets informatiques

264 serveurs physiques et virtuels

219 PC fixes et **763** PC portables dans le parc informatique

512 smartphones mis à disposition d'agents

DIRECTION LOGISTIQUE, RELATIONS COMMUNES ET USAGERS

CHIFFRES-CLÉS

40 165 courriers et colis envoyés

48 000 km parcourus pour les liaisons courriers avec les communes

8 069 personnes accueillies à la Maison de la Métropole

20 450 appels reçus

6 communes ayant mobilisé le service de remplacement de secrétaire de mairie :

844 h effectuées

STRATÉGIE ET PARTENARIATS FINANCIERS



En 2025 l'Euro-Métropole de Metz est bénéficiaire des soutiens financiers suivants de la part de ses partenaires :

- 5,4 M€ de la Région Grand Est pour la construction de la piscine métropolitaine, la restauration des thermes du Musée de La Cour d'Or, la désimperméabilisation des voies du METTIS C et de la rue St Ladre à Montigny, la création des voies vertes Marly-Metz, Nouilly-Noisseville et Marly-Pouilly, ainsi que les travaux sur les ruisseaux de Vallières et de Saulny-Woippy...
- 4,1 M€ du Département de la Moselle pour la réhabilitation et la modernisation de l'Opéra-Théâtre et le fonctionnement du Conservatoire à rayonnement régional.
- 3,4 M€ de fonds européens pour le Pavillon de la Biodiversité, le renouvellement du Système d'aide à l'Exploitation et à l'Information des Voyageurs, le projet Territoire Intelligent ou l'acquisition d'un système d'information métier dédié à la collecte des déchets ménagers et assimilés.
- 3 M€ de fonds de l'État (notamment de la Dotation de soutien à l'investissement local et du Fonds Vert) pour la rénovation de l'Opéra-Théâtre, des acquisitions du Musée de La Cour d'Or, la création de la voie verte de la rue de Briey à Woippy ou la passerelle Wadrineau.
- 3 M€ de fonds de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse pour les travaux sur le parc du Gibon à Woippy, le ruisseau de Vallières et le ruisseau de Woippy-Sauny, l'aménagement de la piste cyclable rue Joseph Henot, la désimperméabilisation de la ligne METTIS C, de la rue du Professeur Oberling à Metz, du centre-Bourg de Magny, de la rue Saint Ladre à Montigny...
- 400 000 € de l'ADEME pour la mise en place d'un fonds air bois métropolitain et la création d'une aire de service vélos.
- 80 000 € de fonds Climaxion (ADEME et Région Grand Est) pour des installations photovoltaïques et une étude sur le réemploi des matériaux de seconds œuvre dans le BTP.

CHIFFRES-CLÉS

53 subventions notifiées pour un montant de **19,5** M€

64 demandes de subventions effectuées

CHIFFRES-CLÉS

78 organismes suivis dans le cadre du contrôle de gestion

DATAVISUALISATION

En 2025, l'Eurométropole a engagé un important travail pour mettre en place un outil de datavisualisation. Ainsi Le logiciel DataWiz a été mis en service fin 2025 et les premiers tableaux seront déployés début 2026. Cet outil permet de représenter graphiquement des données complexes et des informations et de produire des tableaux de bords permettant de mieux piloter l'action publique.

BILAN DE LA CARTOGRAPHIE DES RISQUES

Une cartographie des risques et un plan d'action ont été réalisés en 2023 et 2024. L'année 2025 a été l'occasion pour l'Euro-Métropole de réaliser un premier bilan de la mise en œuvre de cette feuille de route afin de mettre en œuvre, lorsque cela est nécessaire, des adaptations ou des corrections.

UNE GESTION OPTIMISÉE DU PATRIMOINE MÉTROPOLITAIN

Depuis le 1^{er} septembre 2025, la gouvernance foncière de l'Euro-Métropole a été renforcée par la mutualisation de l'ancien service « Stratégie Foncière » de la Ville de Metz avec le Pôle Foncier et Immobilier de l'Euro-Métropole, devenant ainsi une Direction des Affaires Foncières et Immobilières. Cette nouvelle entité s'est construite autour d'une organisation territorialisée, fondée sur des secteurs géographiques d'intervention, assurant une meilleure coordination des expertises et une réponse plus optimisée aux besoins du territoire et des élus. Objectif : renforcer son rôle stratégique et sa place de service support aux différentes politiques publiques.

CHIFFRES-CLÉS

3 109 déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA) instruites en 2025

1 préemption par l'Euro-Métropole et 5 délégations du Droit de Préemption Urbain (DPU)

56 actes notariés signés et **6** cessions foncières (recette d'environ 2,3 M€)

50 acquisitions foncières (dépense de 795 000 € HT)

**UNE ACTIVITÉ FONCIÈRE DENSE**

L'Euro-Métropole a consolidé en 2025 son action en matière d'acquisitions et de cessions foncières, avec 56 actes notariés signés, soutenant des projets structurants pour le territoire. Ainsi, 15 actes ont été réalisés pour la ligne METTIS C, dont l'utilité publique a été actée en 2024. Par ailleurs, 10 acquisitions ont permis de régulariser des transferts de compétences, notamment pour les parkings (Paixhans, Maud'Huy, Saint-Joseph), des châteaux d'eau, et des équipements culturels (Musée de La Cour d'Or, École d'Art). D'autres acquisitions stratégiques ont concerné des terrains pour des aménagements futurs (Plateau de Frescaty, ZAC Parc du Technopôle) ou des parcelles liées à la prévention des inondations (digues à Saulny et Lorry-lès-Metz). Plusieurs terrains ont également été cédés, comme ceux nécessaires à l'aménagement du parvis de la future piscine métropolitaine à Woippy, ou des zones d'activités économiques pour des projets tertiaires. Des régularisations foncières ont également été menées sur le domaine public de voirie.



DE NOUVEAUX OUTILS AU SERVICE D'UNE GESTION FONCIÈRE ET IMMOBILIÈRE EFFICIENTE

Le recensement exhaustif des propriétés bâties de l'Euro-Métropole, lancé fin 2024 a été achevé en 2025. Il a permis de poser les bases d'une gestion patrimoniale optimisée. Parallèlement, l'Euro-Métropole a renforcé son expertise en évaluation foncière et immobilière avec le recrutement d'un agent spécialisé et la mise en place d'outils dédiés. Ces avancées permettent l'anticipation des orientations financières des projets. Un observatoire foncier, développé avec l'AGURAM, a également été créé pour analyser les dynamiques du marché immobilier métropolitain. Enfin, la centralisation des dépenses et recettes liées au foncier et à l'immobilier a amélioré la lisibilité financière et la planification des actions. Cette consolidation renforce la fiabilité de l'inventaire comptable et permet une meilleure anticipation des risques liés aux procédures foncières.

M'LAB, LE LABORATOIRE D'INNOVATION PUBLIQUE DE L'EURO-MÉTROPOLE

CHIFFRES-CLÉS

35 ateliers collaboratifs organisés

22 sessions de sensibilisation à l'innovation publique (animation d'une Communauté de l'Innovation)

197 agents différents ont participé à des ateliers du Mois de l'Innovation Publique

ATELIERS POUR LE LABEL PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

Dans le cadre de l'extension du label Pays d'art et d'histoire au territoire de l'Euro-Métropole, une série de rencontres et de concertations ont été menées en 2025. Elles visaient à associer l'ensemble des parties prenantes concernées et à construire un projet culturel structurant et inclusif, représentatif des 45 communes concernées par l'extension. Le M'LAB, laboratoire d'innovation de l'Euro-Métropole, a ainsi été mobilisé pour la réalisation de deux enquêtes auprès des habitants, ainsi que l'organisation de 9 ateliers collaboratifs dans différents secteurs de l'Euro-Métropole.

AMÉLIORATION DU PARCOURS PRÉ-RECRUTEMENT

En 2025, l'Euro-Métropole a travaillé à améliorer le parcours pré-recrutement des candidats aux offres d'emploi. Après plusieurs ateliers collaboratifs de diagnostics et d'idéation, et plusieurs enquêtes, des pistes ont été dégagées pour améliorer le parcours et le suivi des personnes souhaitant postuler à une offre d'emploi de l'Euro-Métropole.

PROJET ÉVOLUTION MANAGÉRIALE

En 2025, l'Euro-Métropole travaille à la formalisation d'un véritable dispositif d'accompagnement pour les managers de la collectivité. Après une phase d'enquête pour connaître l'état des lieux des manques et des besoins, des ateliers pour imaginer le fonctionnement idéal d'une équipe et déterminer les valeurs managériales attendues, des premiers outils ont été prototypés et testés avant une généralisation en 2026. Une évolution en continue de l'offre de formation managériale est également prévue.





UNE EURO-MÉTROPOLE PROTECTRICE ET PROCHE



En 2025, l'Euro-Métropole de Metz a mené des actions marquantes pour rester une métropole au plus proche des besoins de ses habitants. Le Conseil de Développement Durable (CODEV) a renouvelé son bureau, axé ses travaux sur l'eau, les mobilités (le service express régional métropolitain Lorraine-Luxembourg), le transfrontalier et renforcé sa communication participative. La politique de l'habitat a vu la poursuite du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (démolitions, rénovations), une hausse des aides Ma Prime Rénov, le lancement du Pacte territorial et des opérations programmées de l'habitat (OPAH). La tranquillité publique a été renforcée par la mise en service de la police métropolitaine et l'extension du Centre de Supervision Urbain. La cohésion sociale a axé ses actions sur des projets de prévention spécialisée, le Contrat de Ville 2024-2030, le Contrat Local de Santé et des initiatives pour l'égalité femmes-hommes. En matière d'urbanisme, une nouvelle application numérique a été déployée pour la gestion des autorisations. Le Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi) est entré en vigueur et l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) a été relancé à la suite de son annulation. Enfin, les travaux de la piscine métropolitaine ont avancé avec un achèvement du gros-œuvre, le Plan guide du Plateau de Frescaty est en cours d'élaboration, et des études sur les différentes ZAC ont été réalisées (Amphithéâtre, Mercy, Technopole).

URBANISME



CHIFFRES-CLÉS

5 463 demandes d'autorisations d'urbanisme instruites

22 recours gracieux,
15 recours contentieux,
5 médiations et
12 audiences

236 constats d'infractions établis et **336** mises en demeure effectuées

12 demandes d'enseignes et
16 déclarations de supports publicitaires

L'ANNULATION DU PREMIER PLUI MÉTROPOLITAIN

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal de l'Euro-Métropole a été annulé par le Tribunal administratif de Strasbourg le 24 juillet 2025. Les élus métropolitains ont engagé un recours auprès de la Cour administrative d'Appel de Nancy en septembre 2025. Dans l'attente d'une décision, l'Euro-Métropole a mis en place, dès qu'un projet le nécessitait, et au regard du PLU en vigueur, des procédures d'évolution. Plus d'une dizaine ont été engagées en fin d'année 2025 et plus d'une vingtaine sont à l'étude ou en préparation pour 2026. Conscients du rôle stratégique que joue un PLUi pour répondre aux besoins premiers des politiques métropolitaines et communales (habitat, économie, environnement, mobilité,...) et aux enjeux démographiques et climatiques du territoire, les élus métropolitains ont approuvé une nouvelle démarche d'élaboration d'un PLUi le 15 décembre 2025.

UN NOUVEL OUTIL POUR INSTRUIRE LES AUTORISATIONS DU DROIT DES SOLS

La dématérialisation des procédures administratives impose aux instructeurs de disposer d'outils performants pour suivre en temps réel l'ensemble des événements liés aux dossiers : dépôt de demandes, transmission de pièces justificatives, réponses des organismes consultés ou encore dates de notification. Dans cette perspective, une application dédiée à la gestion des autorisations d'urbanisme a été déployée en 2025, conçue pour optimiser l'efficacité des services tout en allégeant la charge administrative. Cet outil place l'instructeur au cœur de son fonctionnement, en lui offrant une interface intuitive qui centralise l'ensemble des informations et des actions. Cette nouvelle application permet de sécuriser les délais de traitement et de réduire les tâches logistiques, afin que les agents puissent se concentrer sur l'analyse et la décision. Par ailleurs, l'application favorise une collaboration fluide entre les différents acteurs, qu'ils soient internes à la collectivité ou partenaires externes (Architecte des Bâtiments de France, ...), en structurant les échanges autour des dossiers numérisés. Certaines fonctionnalités seront progressivement étendues, avec une mise à disposition prévue pour les communes de l'Euro-Métropole dès 2026.



LE RLPI EST ENTRÉ EN VIGUEUR

Après 5 années d'élaboration, le Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi) a été approuvé le 3 février 2025 par le Conseil métropolitain. Il s'applique sur l'ensemble du territoire métropolitain, à l'exception de la commune de Lorry-Mardigny, qui n'était pas encore membre de l'Euro-Métropole au moment de l'élaboration. Le RLPI est un document de planification intercommunal relatif à l'affichage publicitaire. Il régit la localisation, les formats et l'implantation des dispositifs tels que les enseignes, les pré-enseignes et les publicités. Il a pour mission de protéger les paysages et le cadre de vie du territoire métropolitain, en limitant la pollution visuelle. Sur le plan financier, les recettes 2025 provenant de la publicité extérieure, s'élèvent par exemple pour la ville de Metz à environ 1,5 M€.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



LES TRAVAUX DE LA PISCINE MÉTROPOLITAINE BATTENT LEUR PLEIN

Le lancement de l'opération de construction d'une piscine métropolitaine s'est effectué à l'été 2024 en se concentrant dans un premier temps sur les travaux d'infrastructure. L'année 2025 a permis la réalisation de l'intégralité des travaux de gros-œuvre, la pose de la charpente et de la couverture, ainsi que la mise en œuvre des menuiseries extérieures. En parallèle, les aménagements intérieurs ont débuté, avec notamment la pose des bassins inox, le cloisonnement intérieur et la pose de plusieurs kilomètres de canalisations et gaines de ventilation, indispensables au confort des futurs usagers. Dans le même temps, les travaux d'aménagement des Halles Sollac à Woippy, portés par la Société

d'aménagement et de renouvellement de l'Euro-Métropole de Metz, se sont poursuivis. Ce projet consiste en la démolition des halles afin d'aménager des espaces publics pour le développement d'habitat collectif et de commerces de proximité. Il comprend également la requalification d'un tronçon de l'avenue de Thionville. Les premiers travaux de concessionnaires ainsi que les démolitions réalisées par l'Etablissement Public Foncier du Grand Est se sont déroulés en 2025. Cette phase a permis à tous les habitants empruntant l'avenue de Thionville de voir le futur équipement sortir de terre. Les travaux s'achèveront en 2026 en vue d'une ouverture au public au 4^e trimestre 2026.

CHIFFRES-CLÉS

60 000 € HT d'études menées sur ZAE

680 000 € HT d'études menées sur le Plateau de Frescaty

1 M€ HT de travaux réalisés en 2025

250 000 € HT d'entretien annuel du Plateau de Frescaty





ZAC MULTISITES AMPHITHÉÂTRE

L'ancienne caserne de pompiers à Metz, baptisée caserne Ranconval, a été vidée en décembre 2025.

L'Euro-Métropole souhaite reconvertir cet espace en un écoquartier d'environ 2,6 ha, intégré à la ZAC Amphithéâtre. Les études de requalification se sont poursuivies en 2025, ainsi que les études réglementaires environnementales, nécessaires à l'actualisation des dossiers de création et de réalisation de la ZAC.

Sur le secteur Amphithéâtre, un tunnel réservé aux mobilités douces a été percé sous les rails en fin d'année 2025. Celui-ci permet de relier le parc Jean-Marie-Pelt et la ZAC Amphithéâtre, via un parc central à aménager. Plusieurs lots ont également été commercialisés durant l'année.

UN PLAN GUIDE POUR LE PLATEAU DE FRESCATY

Le Plan guide du Plateau de Frescaty a été élaboré au cours de l'année 2025. Plusieurs scénarios d'aménagement ont été analysés et des études ont été menées concernant le devenir agricole du site, afin de vérifier les filières potentielles.

L'année 2026 sera consacrée à la validation du scénario définitif, à l'élaboration d'un premier bilan financier et à la finalisation des études permettant de créer une ZAC. Des travaux ont également été réalisés sur le site en 2025 avec la création de réseaux et de voirie permettant de desservir le futur dépôt de bus et la centrale à hydrogène. Côté commercialisation, plusieurs lots ont été vendus en cours d'année à des acteurs économiques et un bail emphytéotique a été signé avec la Gendarmerie, préfigurant l'implantation d'un Centre Régional d'Instruction.



ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

En 2025, des études ont été menées sur la zone d'activités du Docteur Schweitzer d'Ars-sur-Moselle, en lien avec l'implantation d'une nouvelle déchetterie. Des travaux de voirie et d'ouvrage seront lancés en 2026. Au niveau de la zone Actisud située sur Augny, une procédure d'intégration des voiries privées (rue des Benelles, Judeau, Patual et Carcatin) a été initiée et devrait aboutir fin 2026-début 2027. Elle consistera à remettre en état les voiries, les réseaux et l'éclairage public afin d'améliorer le cadre général de ces rues.

OPÉRATIONS D'AMÉNAGEMENT SUR LES AUTRES ZAC

Sur la ZAC de Mercy, située sur les communes de Peltre et Ars-Laquenexy, les travaux de viabilisation de la phase 2 ont été réalisés en 2025, et se poursuivront en 2026. La signalétique du site a été mise en place en fin d'année afin de répondre aux besoins grandissant des usagers de la ZAC. Sur la ZAC du Parc du Technopole à Metz, des jardins familiaux ont été réalisés dans le Parc du Vallon en 2025, et l'aménagement de la phase 1 a été achevée. Sur ces deux ZAC, les commercialisations se sont également poursuivies en 2025.

COHÉSION SOCIALE



PRÉVENTION SPÉCIALISÉE : TEMPS FORTS DANS LES QUARTIERS ET RENCONTRES NATIONALES

La prévention spécialisée poursuit l'objectif de prévenir la marginalisation et de favoriser l'insertion des jeunes (10-21 ans), notamment à Metz et Montigny-lès-Metz. Plusieurs initiatives ont marqué l'année 2025 : projets sportifs et culturels (ascension du Mont Blanc, fresques, fête de quartier), ateliers créatifs (borne d'arcade, « brico-déco »), et événements fédérateurs comme la Borny Run ou un colloque sur les quartiers populaires. Une instance dédiée à la Tour Gabriel Pierné, au Sablon à Metz, a aussi été créée pour renforcer la cohésion locale. L'Euro-Métropole, pilote de cette politique, a soutenu les associations locales (CMSEA, APSIS Emergence). Elle a également accueilli les Assises nationales de la prévention spécialisée en novembre 2025.

CONTRAT LOCAL DE SANTÉ : DES ACTIONS DE COMMUNICATION FORTES

En 2025, l'Euro-Métropole a déployé des actions phares en matière de santé. En matière de prévention santé, elle a mis en avant des programmes comme « Parlons ensemble dès la naissance », « Je t'aime mon cœur » et « Bouger en Moselle ». Afin de promouvoir le bien-être psychique, elle a présenté la santé mentale via des événements (Semaines d'Information) et un colloque sur la précarité. Des structures comme le Club Sanzal et AVC Lorraine ont été soutenues dans leurs actions visant à améliorer l'accès aux soins des personnes vulnérables, notamment les alcooliques et les victimes d'AVC. Une table ronde « Prendre soin du territoire » a été organisée, un flyer d'information sur les soins non programmés a été diffusé et 20 habitants ont été désignés Ambassadeurs de santé. Des formations aux premiers secours psychiques et des collectes de sang ont été proposées, une vidéo « Metz se prononce San(T)é » a été produite et l'Euro-Métropole a apporté son soutien à la Maison des Soignants.



CHIFFRES-CLÉS

2,49 M€ pour la prévention spécialisée

1,4 M€ d'abattement de la taxe foncière sur les propriétés bâties pour les bailleurs sociaux situés en Quartier prioritaires de la ville (QPV)

12 projets soutenus dans le cadre du Contrat Local de Santé en 2025

MISE EN ŒUVRE DU CONTRAT DE VILLE 2024-2030 « ENGAGEMENTS QUARTIERS 2030 »

Le Contrat de ville 2024-2030 « Engagements Quartiers 2030 » a démarré sa mise en œuvre en 2025. Plus de 220 projets ont été déposés par 70 porteurs, tandis que des webinaires et réunions interactifs ont renforcé la transparence et la coordination, notamment avec les Conseils citoyens. L'implication des habitants a été centrale via des concertations, un groupe de travail sur la transition écologique et des études menées par l'AGURAM. Par ailleurs, une rencontre territoriale sur la parentalité et la monoparentalité, organisée avec l'Observatoire Régional de l'Intégration et de la Ville en avril 2025, a permis de partager des bonnes pratiques locales (lieu d'accueil enfants-parents, Maison des bébés, etc.).

ABATTEMENT DE LA TAXE FONCIÈRE SUR LES PROPRIÉTÉS BÂTIES DES BAILLEURS SOCIAUX EN QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA VILLE 2025-2030

Outil du Contrat de Ville, l'abattement de la taxe foncière sur les propriétés bâties des bailleurs sociaux en Quartiers prioritaires de la ville est un avantage fiscal qui concerne 5 bailleurs sociaux pour plus d'un million d'euros d'abattement consenti. L'année 2025 a été marquée par 3 comités techniques réunissant les bailleurs, l'État, les maires des villes concernées, et des représentants des Conseils citoyens. Objectifs : travailler à des indicateurs de suivi et suivre conjointement l'avancée du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain et la gestion urbaine et sociale de proximité au sein des villes.

Deux séquences de diagnostics en marchant ont été menées dans les quartiers, avec une visite officielle en mai, afin de mesurer le travail mené par les bailleurs et s'assurer que les moyens mis en œuvre garantissent un cadre de vie aussi favorable aux habitants des quartiers prioritaires de la ville que des autres quartiers.



RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE DE SERVICES AUX FAMILLES 2021-2025

À travers la Convention territoriale globale de services aux familles 2021-2025, l'Euro-Métropole a proposé un projet pour le maintien et le développement des services aux familles (petite enfance, parentalité, logement, accès aux droits, jeunesse, animation de la vie sociale...). L'année 2025 a été marquée par la réalisation d'outils visant à faciliter l'accueil inclusif au sein des services d'accueil collectif de mineurs, ainsi que sur les temps de loisirs, périscolaires et la cantine. 2025 a été consacrée aux travaux d'évaluation de la convention dans le but de la renouveler. Des groupes de travail thématiques ont été mis en place et des questionnaires ont été envoyés aux familles et aux partenaires. Le diagnostic social de territoire et l'état des lieux de l'offre de services aux familles ont fait l'objet d'une publication par l'AGURAM. Sur la base de ces travaux, une nouvelle convention 2026-2030 a été adoptée au Conseil métropolitain de décembre 2025.

COHÉSION SOCIALE ET ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

À travers sa politique de soutien aux acteurs en cohésion sociale, l'Euro-Métropole poursuit plusieurs objectifs : favoriser la médiation, la prévention de la délinquance et l'aide aux victimes d'une part, et favoriser l'égalité femmes-hommes et lutter contre les violences faites aux femmes d'autre part. Dans ce cadre, 10 actions ont été soutenues, dont la moitié en faveur de l'Association d'information et d'entraide mosellane (AIEM). L'Euro-Métropole participe également à plusieurs instances départementales et locales, comme la Commission de lutte contre les violences faites aux femmes. Enfin, un dépliant actualisé en 2025, diffusé à 3 000 exemplaires, recense les ressources disponibles pour les victimes et les professionnels. En matière d'égalité femmes-hommes, des initiatives comme une soirée ciné-témoignage autour du film *Marinette* ou un jeu interne pour les agents ont été organisées au cours de l'année 2025.



HABITAT ET LOGEMENT



NOUVEAU PROGRAMME NATIONAL DE RENOUVELLEMENT URBAIN (NPNRU)

En 2025, plusieurs études ont été finalisées pour lancer les phases pré-opérationnelles de trois territoires prioritaires. Ces projets concernent des aménagements majeurs (espaces publics, logements, équipements) à La Patrotte Metz Nord, Metz-Bellecroix et Metz-Borny, avec notamment la préparation de marchés de maîtrise d'œuvre et un traité de concession d'aménagement avec la Société d'Aménagement et de Renouvellement de l'Euro-Métropole de Metz.

Les études transversales (environnement, sûreté, relogement, communication) nécessaires au Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain de l'Euro-Métropole ont également été achevées. Deux étapes clés ont été franchies : la deuxième revue de projet s'est tenue en octobre 2025 et l'avenant 2 a été finalisé. Sur le terrain, l'Euro-Métropole a livré deux opérations majeures : la démolition de trois maisons individuelles à La Patrotte Metz Nord et la viabilisation de deux parcelles destinées à des logements neufs.

LANCEMENT DU PACTE TERRITORIAL, CADRE DU SERVICE PUBLIC DE RÉNOVATION DE L'HABITAT

Depuis janvier 2025, l'Euro-Métropole de Metz a mis en place le Pacte territorial avec l'Etat pour accompagner les habitants dans la rénovation de leur logement. Cela se traduit par une porte d'entrée unique pour les ménages souhaitant rénover leur habitat : rénovation énergétique, autonomie, adaptation, lutte contre l'habitat indigne. Ces conseils et accompagnements sont proposés au sein d'un « Espace Conseil France Rénov' » unique, animé par l'Agence Local de l'Énergie et du Climat du Pays messin.

Au total, 2 651 conseils ou accompagnements ont été réalisés sur le territoire de l'Euro-Métropole en 2025. L'objectif est de proposer un soutien adapté et renforcé pour généraliser les rénovations performantes. En complément, 41 actions d'animation ont été menées en 2025, mobilisant plus de 300 ménages et près de 150 professionnels. L'année a aussi été marquée par le développement d'outils innovants, notamment le jeu pédagogique Réno Défi, imaginé par l'ALEC.

CHIFFRES-CLÉS

4 287 aides du Fonds de solidarité pour le logement pour un montant total de **1,18** M€

7,7 M€ d'aides Anah accordées pour rénover des logements privés

239 000 € de subventions primo-logement attribuées

281 805 € de subventions pour les logements privés rénovés

2,8 M€ de subventions attribuées pour la réhabilitation de 1 987 logements sociaux

207 000 M€ de subventions pour la création de 344 logements sociaux

AIDES À LA PIERRE

L'année 2025 a été marquée par un contexte national particulièrement évolutif autour du dispositif Ma Prime Rénov. La fermeture du guichet entre juin et septembre et sa réouverture marquée par de nouvelles modalités d'attribution ont généré des ajustements importants. Néanmoins le montant des subventions délivrées pour les dossiers Ma Prime Rénov « Parcours Accompagné » est en progression par rapport à 2024 : 5,2 M€ de subventions attribuées - contre 4,5 M€ en 2024 - pour l'accompagnement de parcours de rénovation. Au total, l'Euro-Métropole a engagé 7,7 M€ de subventions Anah à des propriétaires réalisant des travaux de rénovation énergétique. En complément, l'Euro-Métropole a délivré 202 agréments pour la construction de logements locatifs sociaux et 206 pour la construction d'une résidence étudiante. Enfin, l'Euro-Métropole a attribué 1,9 M€ de subventions pour la rénovation de 120 logements sociaux en 2025.

OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT DE RENOUVELLEMENT URBAIN (OPAH-RU)

Une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Renouvellement Urbain est en cours depuis le 1^{er} janvier 2025. Ce dispositif comprend un volet incitatif visant à accompagner les propriétaires volontaires à la réalisation de travaux et un volet coercitif de lutte contre l'habitat indigne et très dégradé. Cette opération menée sur le quartier Outre-Seille à Metz et le centre-ville d'Ars-sur-Moselle, propose aux propriétaires occupants et bailleurs un accompagnement et des aides financières pour la réalisation de travaux de réhabilitation. En 2025, 3 logements ont été rénovés à Ars-sur-Moselle (2 pour des travaux de rénovation énergétique et 1 pour des travaux d'adaptation) pour 101 063 € de subventions Anah, 7 500 € de subventions métropolitaines et 1 200 € de la commune.

ACCOMPAGNEMENT DES COPROPRIÉTÉS

L'Euro-Métropole poursuit ses actions pour réhabiliter les copropriétés en difficulté, notamment à Metz, dans les quartiers de Borny et du Sablon. À Metz-Borny, 10 M€ de travaux ont été réalisés pour 8 M€ de subventions (Anah, Eurométropole, Action Logement, caisses de retraite). Une nouvelle Opération de Requalification des Copropriétés Dégradées a été lancée le 21 novembre 2025 pour une durée de 5 ans sur le même périmètre à l'exception de la copropriété Borny-Nord, qui a été intégré au NPNRU. En 2025, des travaux d'isolation thermique par l'extérieur ont été réalisés sur la copropriété Fantenotte et la réfection des réseaux d'eau a été entamée à la résidence Bernadette. Au Sablon à Metz, l'opération menée sur la copropriété Gabriel Pierné a été prolongée jusqu'en 2026 afin de poursuivre le redressement de cette dernière, placée sous administration provisoire depuis 2022. En 2025, des travaux ont été réalisés sur les réseaux et un processus de rétrocession d'une parcelle à la Ville de Metz a été engagé afin d'améliorer la gestion de la copropriété, réduire les charges et limiter les incivilités.





ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

En 2025, 154 familles ont été accueillies sur les trois aires d'accueil des gens du voyage de l'Euro-Métropole. À la suite de dégradations ayant eu lieu en 2024, les travaux de réfection et d'amélioration des équipements électriques de l'aire de grand passage de Moulins-lès-Metz ont permis le séjour de 500 caravanes durant la période estivale.

Depuis sa mise en conformité avec le Schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage de Moselle 2017-2023, l'Euro-Métropole compte le nombre le plus bas de stationnements illégaux sur son territoire depuis ces dernières années. En 2025, 14 stationnements sont recensés, contre 28 en 2024 et 46 en 2023. Ce résultat est le fruit d'une sécurisation progressive des sites à risque et de l'intervention de la police métropolitaine lors de tentatives d'installation. À ce titre, le site de la foire exposition, situé à la Grange-aux-Bois, a été totalement sécurisé par la réfection des grillages abîmés, le remplacement des portails et la mise en place de bordures bétons tout autour du site.



ACCESSION SOCIALE À LA PROPRIÉTÉ

Afin de permettre l'installation durable des jeunes ménages sur le territoire, l'Euro-Métropole a mis en place en 2022 le dispositif Primo Logement. En 2025, ce sont 82 ménages - contre 53 en 2024 - qui ont reçu une subvention représentant une enveloppe globale de 239 000 €. L'aide a été attribuée majoritairement à des personnes seules qui ont acheté un logement ancien.

L'Euro-Métropole encourage également l'accession sociale par le biais du Prêt Social Location Accession. Ce dispositif permet à des ménages sous plafonds de ressources d'accéder à la propriété à prix maîtrisé. Le ménage est dans un premier temps locataire puis lève l'option dans les deux années afin de devenir pleinement propriétaire de son bien. En 2025, une opération de 13 logements a été agréée ainsi à Metz (MOSELIS). À noter, l'Euro-Métropole soutient également ce dispositif en garantissant les emprunts des bailleurs qui proposent ce type de produit.

FONDS DE SOLIDARITÉ POUR LE LOGEMENT (FSL) ET PLAN LOGEMENT D'ABORD

En 2025, l'Euro-Métropole a attribué 4 287 aides au titre du Fonds de Solidarité pour le Logement pour un montant total de 1,18 M€. Ces aides ont permis de soutenir les ménages en difficulté pour payer les frais liés à leur accès ou leur maintien dans le logement.

Dans le cadre du plan Logement d'abord, destiné à loger et accompagner les personnes sans domicile, la Métropole a financé des actions en faveur des publics vulnérables, combinant solutions de logement et accompagnement social adapté. Ces initiatives concernent notamment : les locataires du parc public exposés à un risque d'expulsion ; les personnes en situation de grande exclusion orientées vers un logement stable ; les femmes victimes de violences accompagnées et logées en intermédiation locative ; les auteurs de violences intrafamiliales éloignés du domicile, hébergés et suivis pour prévenir les récidives ; les personnes isolées sous main de justice accompagnées dans leurs démarches d'accès au logement et aux droits.

TRANQUILLITÉ PUBLIQUE ET SÉCURITÉ

CHIFFRES-CLÉS

CSU

745 mains courantes
découlant d'événements
visionnés par les opérateurs
de vidéoprotection

623 extractions vidéo
sur réquisitions judiciaires

POLICE

MÉTROPOLITAINE

Un volume horaire de
300 heures par mois au
profit des 46 communes



LE PÉRIMÈTRE DU CENTRE DE SUPERVISION URBAIN (CSU) S'ÉTEND

En mai 2025, la ville de Marly a été la première commune du territoire après Metz à se raccorder au Centre de Supervision Urbain métropolitain. Les communes de Moulins-lès-Metz (aire de grand passage d'accueil des gens du voyage), Noisseville et Nouilly ont suivi. Ce sont ainsi près de 1000 flux vidéo de caméras de vidéoprotection qui sont désormais exploitées au CSU. En 2025, différents partenariats de dépôts d'images

ont été mis en place afin de partager les images de vidéoprotection (hôtel de Police nationale, poste de commandement métropolitain de régulation du trafic, bailleur social Eurométropole Metz Habitat, sûreté ferroviaire SNCF). Cette démarche, qui s'inscrit dans un continuum de sécurité, poursuit l'objectif d'une meilleure coordination et efficacité d'intervention entre les acteurs.



UNE POLICE MÉTROPOLITAINE OPÉRATIONNELLE

La Police intercommunale de l'Euro-Métropole de Metz est opérationnelle depuis le 2 janvier 2025 et couvre l'ensemble des 46 communes. Basée sur le Plateau de Frescaty, elle assure trois missions principales : la sécurité dans les transports publics, appuyée par une unité cynophile, la protection de l'environnement (lutte contre les dépôts sauvages, préservation des espaces naturels) et l'appui aux communes. Les agents sont armés et disposent de moyens adaptés (véhicules de service, caméras piétons, réseau radio du futur « RRF »). Ils interviennent sous l'autorité du maire de la commune concernée, en coordination avec la Police Nationale, la Gendarmerie et les polices municipales là où elles existent. Forte de 9 agents à ses débuts en janvier 2025, elle a poursuivi ses recrutements tout au long de l'année 2025 pour atteindre 28 agents en 2026.

PARTICIPATION CITOYENNE : LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (CODEV)



MI-MANDAT : RENOUVELLEMENT DU BUREAU ET BILAN

Le 3 mars 2025, le CODEV de l'Euro-Métropole de Metz a renouvelé son bureau, composé de 10 Vice-présidents issus de 5 collèges (innovation, solidarités, cadre de vie, habitants et personnes qualifiées). Jean-Claude MORETTI a été reconduit à la présidence. L'instance étant arrivée à mi-mandat (2022-2028), cette plénière de mars a également été l'occasion d'évaluer les actions passées et de tracer les orientations futures. Un bilan complet 2020-2025 a ensuite été présenté en décembre 2025, en vue d'un débat au conseil métropolitain de février 2026.



DES TRAVAUX SUR PLUSIEURS ENJEUX MAJEURS

Le CODEV a axé ses travaux 2025 sur plusieurs enjeux majeurs, en continuité avec ses missions et en réponse aux attentes citoyennes. Une auto-saisine a été menée pour aborder l'eau comme bien commun et enjeu citoyen, avec des recommandations sur la transparence de l'information, la coordination entre acteurs et l'implication citoyenne. Ce projet inclut également une contribution au plan de gestion des eaux pluviales de l'Euro-Métropole. En matière de mobilités, le CODEV a été à l'initiative d'une collaboration avec les autres CODEV lorrains pour formuler des propositions sur le projet structurant de Service Express Régional Métropolitain. L'objectif est de replacer les territoires et les habitants au cœur des décisions en matière de mobilités. Afin de faire rayonner la Métropole, le CODEV travaille également en réseau avec la Coordination nationale des CODEV et en étroite relation avec le CESER Grand Est et le CESE sur des thématiques comme l'eau et la prospective. Enfin, des thèmes comme l'alimentation, la santé, le transfrontalier et la jeunesse ont été identifiés comme des axes de travail pour les années à venir.

CHIFFRES-CLÉS

- 11** réunions de Bureau
- 7** réunions plénières
- 4** contributions
- 4** thématiques abordées en 2025 : le Plan Pluie, les mobilités / le Service express régional métropolitain Lorraine-Luxembourg, l'eau, le transfrontalier.



UNE COMMUNICATION ET UNE APPROCHE PARTICIPATIVE RENFORCÉES

Le CODEV a lancé une page internet dédiée pour améliorer la transparence et l'accessibilité de ses travaux. Elle permettra aux citoyens de découvrir ses missions, ses membres et ses publications. Les actualités de l'instance ont été diffusées au travers de lettres d'informations bimestrielles tout au long de l'année. Enfin, l'instance continue de développer son approche participative en s'appuyant sur des auditions d'experts, des visites de terrain, des ateliers citoyens, et des tables rondes. Ces méthodes visent à intégrer l'expertise d'usage des habitants et à favoriser la co-construction.



UNE EURO-MÉTROPOLE PROSPÈRE ET PRÉVOYANTE



En 2025, l'Euro-Métropole de Metz a mené des actions variées pour rester une Euro-Métropole prospère et anticiper les besoins de demain de ses habitants. En matière de développement économique, elle a lancé une Concession de revitalisation artisanale et commerciale pour revitaliser les centres-villes, soutenu des projets agricoles via Envol Agri'Alim, organisé deux Matinales pour une alimentation durable, ... En matière d'enseignement supérieur, elle a célébré les 40 ans de Centrale-Supélec, soutenu l'extension de Georgia Tech Europe et récompensé des thèses via un prix dédié. Côté énergie, elle a déployé le Pacte territorial et le dispositif SLIME pour la rénovation énergétique, généralisé les panneaux photovoltaïques sur ses bâtiments, et lancé un ambitieux plan hydrogène pour décarboner ses transports. La gestion des déchets a été optimisée avec l'installation de points d'apport volontaire, l'expérimentation de la collecte des déchets alimentaires et une extension du compostage. Le Plan Pluie a repensé la gestion des eaux pluviales. Enfin, les mobilités ont été renforcées par une offre de vélos électriques en libre-service - GraouLib' -, l'extension des lignes METTIS et des pistes cyclables et le développement des infrastructures comme la passerelle Wadrineau.

DÉCHETS

CHIFFRES-CLÉS

1752 composteurs individuels distribués en 2025

220 tonnes de déchets alimentaires collectées

255 tonnes de textiles, linges et chaussures collectées

UNE COLLECTE DES DÉCHETS MODERNISÉE

L'Euro-Métropole de Metz a poursuivi la modernisation de la collecte des déchets en 2025. Elle a ainsi continué de supprimer les collectes en sacs, les manœuvres dangereuses et a optimisé ses collectes par le déploiement de points d'apport volontaire enterrés et aériens. Elle a également ouvert plusieurs locaux à déchets sécurisés, accessibles par badge au centre-ville de Metz (21 En Fournirue, 12 rue Puhl Demange). Elle a par ailleurs déployé des PAVE à compaction qui optimisent la capacité de stockage. Ces dispositifs sont déployés en concertation avec les acteurs locaux et visent à améliorer la propreté de l'espace public et sécuriser le travail des équipes de collecte.



POURSUITE DE L'EXPÉRIMENTATION DE LA COLLECTE DES DÉCHETS ALIMENTAIRES

En matière de collecte des déchets alimentaires, l'Euro-Métropole de Metz poursuit une stratégie mixte, en renforçant prioritairement le déploiement du compostage puis en proposant une solution de collecte des déchets alimentaires. En 2025, 1 752 composteurs individuels ont été distribués gratuitement aux ménages métropolitains. Concernant le volet collecte, des bornes ont été installées au centre-ville de Metz et les locaux à déchets ont été pourvus de bacs spécifiques pour les déchets alimentaires. Ces équipements sont venus compléter le dispositif expérimental déployé en 2024 dans les communes d'Ars-sur-Moselle, Moulins-lès-Metz, Ban-Saint-Martin et le quartier de Metz Nord Patrotte. 22 professionnels volontaires présents dans les zones d'expérimentation (hôtel, épicerie,

EHPAD, restauration scolaire, restaurants, boulangerie, crèche) participent également à cette collecte, équipés de bacs roulants. Dans ce cadre, une nouvelle benne, équipée d'un système de lavage intégré, est entrée en circulation sur le territoire d'expérimentation. Au cours de l'année 2025, près de 220 tonnes de déchets alimentaires ont ainsi été collectées et acheminées vers Faulquemont pour être valorisées en compost. Le Bureau métropolitain du 8 décembre 2025 a permis d'acter l'extension de la zone de collecte aux communes avec une part de logements collectifs supérieure à 40%, soit les communes de Longeville-lès-Metz, Marly, Metz, Montigny-lès-Metz, Saint-Julien-lès-Metz, Scy-Chazelles et Woippy.



TRI HORS FOYERS

La loi anti-gaspillage économie circulaire promeut le développement du geste de tri hors du domicile et la généralisation au 1^{er} janvier 2025 de la collecte séparée pour le recyclage des déchets d'emballages pour les produits consommés hors foyers. En 2025, l'Euro-Métropole a été lauréate d'un appel à projet CITEO sur le tri hors foyer. Les équipements de tri hors foyer ont été déployés dans 19 communes volontaires de la Métropole. Une première vague d'installation démarrée en octobre 2025 a permis l'installation de 48 bornes. Lors de la seconde vague de déploiement en mars 2026, la Métropole comptabilisera 27 abris-bacs supplémentaires. Au total, ce sont 75 abris-bacs bi-flux (tri / ordures ménagères) qui seront déployés sur les 19 communes volontaires.

UNE SEMAINE EUROPÉENNE DE RÉDUCTION DES DÉCHETS (SERD) QUI A DURÉ UN MOIS !

En novembre 2025, l'Euro-Métropole a transformé la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets en un Mois de la Réduction des Déchets, proposant des animations gratuites pour sensibiliser à la consommation durable et à la réduction de l'impact environnemental. Au programme : ateliers zéro déchet, collecte de livres, bourse aux jouets, réparation de vélos ou de matériels électriques et électroniques, compostage, etc. En 2025, ce sont 44 actions, 486 participants et 40 partenaires qui ont permis de faire vivre cet événement important.



COLLECTE DES TEXTILES, LINGES DE MAISON ET CHAUSSURES

En 2025, l'Euro-Métropole a renouvelé son marché de collecte « textiles, linges de maison et chaussures » réservé aux entreprises d'insertion. Il a été attribué pour la seconde fois à Tri d'Union et au Relais Lorraine pour la période 2025-2029. L'année 2025 a été marquée par l'implantation de points d'apport volontaire destinés aux textiles, linges de maison et chaussures sur la ville de Metz. Ainsi, il est désormais effectif dans les quartiers de Magny, Sablon

et Queuleu. Le déploiement dans les autres quartiers de Metz va se poursuivre en 2026. En 2025, 34 communes et les 8 déchèteries du territoire accueillent un total de 72 PAV de ce type. Ils ont permis de collecter 255 tonnes de textiles, linges de maison et chaussures, confirmant une stabilité depuis 2023. Avec la poursuite du déploiement en 2026, la tendance devrait se porter à la hausse.



MOBILITÉ ET ESPACES PUBLICS

CHIFFRES-CLÉS

9 300 utilisateurs de GraouLib' et + de **100 000** trajets en 6 mois

231 km d'aménagements cyclables

14,9 M€ HT de travaux pour le METTIS C en 2025

UNE NOUVELLE SAISON POUR METZ'O

Le service de navettes fluviales électriques METZ'O, plébiscité par les usagers, a relancé ses deux lignes du 5 avril au 4 octobre 2025 entre le centre-ville de Metz, l'île du Saulcy, Longeville-lès-Metz, Scy-Chazelles et Moulins-lès-Metz. Accessible avec un ticket de bus LE MET', il a proposé 14 allers-retours quotidiens (6 pour METZ'O 1 - 8 pour METZ'O 2) de 7h30 à 20h20, avec des arrêts dans six stations, un stationnement gratuit à proximité et la possibilité d'embarquer vélos et trottinettes. En 2025, ce sont près de 37 000 passagers qui ont utilisé le service METZ'O, soit 25 % de plus qu'en 2024.



LANCEMENT DE GRAOULIB', LE SERVICE DE VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE EN LIBRE-SERVICE

L'Euro-Métropole a déployé, en août 2025, GraouLib', un service de vélos à assistance électrique en libre-service visant à améliorer la mobilité durable sur son territoire. 160 vélos et 20 stations ont été mis en service à l'été, pour atteindre un total de 385 vélos et 53 stations déployés fin 2025 dans sept communes.

6 stations supplémentaires seront déployées en 2026. Ce dispositif s'inscrit dans une politique globale de décarbonation des transports, complétant les infrastructures existantes (transports en commun, Vélomet', covoiturage, autopartage). Des données collectées à l'aide de capteurs dans les vélos et les stations permettront d'optimiser le réseau et d'adapter les futures extensions du service. En 2025, ce sont 9300 habitants qui ont utilisé ce nouveau service.

METTIS C : DES TRAVAUX QUI AVANCENT

La ligne METTIS C est un projet structurant qui vise à relier le centre-ville de Metz à Marly, en passant par Montigny-lès-Metz, d'ici 2027. En 2025, une première phase de travaux a été opérée sur plusieurs secteurs à Metz et Marly (Gare de Metz / Place de la République - Avenue Robert Schuman / Places Saint-Thiébault, Saint-Nicolas et Saint-Martin / Avenue Leclerc de Hauteclouque et rue de Verdun, et secteur Marly Sud : du giratoire Costes et Bellonte au nouveau terminus M113a). Toutes les stations sont conçues pour être 100 % accessibles aux personnes à mobilité réduite. Place de la République, avenue Robert Schuman à Metz, l'utilisation de béton imprimé est pensée pour une meilleure résistance et un entretien facilité.





L'EXTENSION DU METTIS A EST ENTRÉE EN SERVICE

L'extension de la ligne METTIS A est entrée en service le 1^{er} septembre 2025 lors d'un voyage inaugural. Cette inauguration marque la fin de près d'un an de travaux d'aménagement des voies et de finalisation de 4 nouvelles stations. Une piste cyclable bidirectionnelle a également été créée le long du tracé.

Les lignes de bus ont été modifiées pour faciliter les correspondances, et à terme, un parking relais et un parc de covoiturage seront construits à proximité du terminus Hôpital Schuman. Ils seront desservis par une nouvelle station METTIS A.



LA SERPENTINE INAUGURÉE

Inaugurée en août 2025 lors d'une fête populaire, la Serpentine est une œuvre d'art urbaine et végétale inspirée de la légende du Graouilly, située sur l'axe piétonnier des rues Serpenoise et Ladoucette. Le projet intègre une sculpture métallique

lumineuse, des équipements publics (bancs, brumisateurs, alcôve sonore), la pose de nouveaux revêtements, et des plantations variées. Le projet a achevé sa réalisation complète à Metz en janvier 2026.

AMÉNAGEMENTS CYCLABLES : UN MAILLAGE RENFORCÉ

En 2025, l'Euro-Métropole a poursuivi ses efforts pour renforcer le maillage cyclable, avec une attention particulière portée sur :

- La finalisation de la voie verte Metz - Château-Salins : l'aménagement a été réalisé sur le tronçon entre Marly (rue des Garennes / rue de la Grange aux Ormes) et Montigny-lès-Metz, avec un démarrage des travaux au printemps 2025. Cette voie verte, aménagée sur l'ancienne emprise ferroviaire, vise à relier Purnoy-la-Chétive à la gare de Metz.
- La piste cyclable bidirectionnelle avenue des Deux-Fontaines : cette infrastructure de 1,15 km a été consolidée en 2025 avec des connexions améliorées vers les bandes cyclables de l'avenue de Thionville et la rue Pierre Boileau, facilitant l'accès aux commerces et aux entreprises sans emprunter les trottoirs.
- La création de la voie verte Peltre - CHR de Mercy : réalisée fin 2025, cette liaison d'1,1 km permet de relier le centre de Peltre à l'hôpital de Mercy en quelques minutes à vélo comme à pied.
- Création d'une aire de service à Metz le long de la véloroute La Voie Bleue : inaugurée en août 2025, l'aire de service située sur la V50 au sein du tronçon Pont-à-Mousson - Luxembourg est dotée de tables, bancs, sanitaires, fontaine, borne de recharge pour vélos à assistance électrique et station d'autoréparation et gonflage. Cet aménagement s'inscrit dans une stratégie globale de développement du tourisme à vélo.



LE SAVOIR ROULER À VÉLO À L'ÉCOLE

Comme chaque année scolaire, le programme national Savoir Rouler à Vélo à l'école a été mis en œuvre sur le territoire. Ce programme, mené en partenariat avec la Direction Départementale des Services de l'Éducation Nationale, cible les élèves scolarisés en CM1 et en CM2 et vise l'acquisition d'une autonomie à vélo et la maîtrise des règles de circulation à vélo avant l'entrée en sixième. Les élèves bénéficient d'un cycle de formation de 7 séances dont la finalité est la réalisation d'une séance sur la voie publique. Les vélos et casques sont fournis pour chaque séance. En 2025, 2 000 élèves ont bénéficié de cette formation.



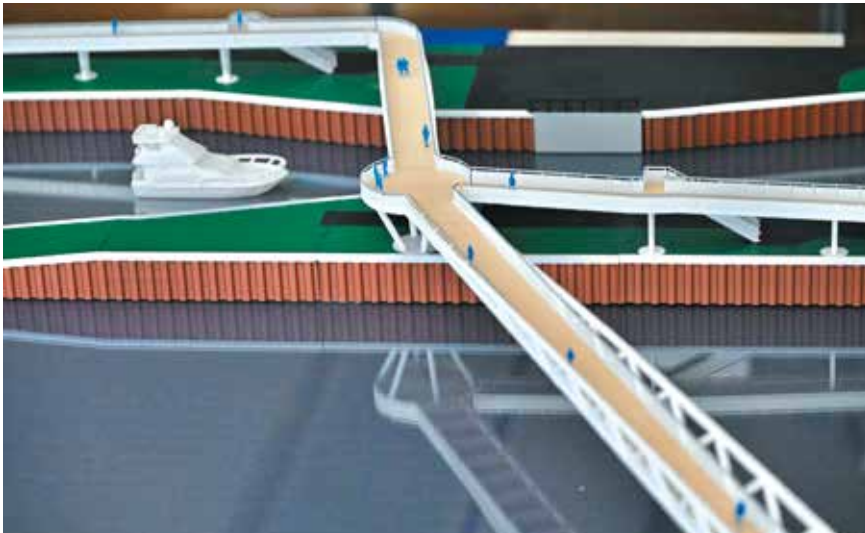
UN PÔLE MULTIMODAL RÉAMÉNAGÉ

Le Pôle d'Échange Multimodal, situé à l'arrière de la gare SNCF à Metz, a fait l'objet d'une requalification majeure en 2025. Les travaux visaient à améliorer la fluidité entre les différents modes de transport (train, bus, vélo, voiture), augmenter l'offre de stationnement en dépose-minute, végétaliser l'espace pour lutter contre les îlots de chaleur et sécuriser les cheminements piétons et cyclistes.

DES OPÉRATIONS DE REQUALIFICATION DE LA VOIRIE ET DES ESPACES PUBLICS

Dans les communes, des opérations de requalification de la voirie et des espaces publics ont été menées en 2025 par l'Euro-Métropole. Elle est ainsi intervenue dans les communes de l'Euro-Métropole pour les opérations suivantes :

- À Metz, pour les travaux de voiries liées à la nouvelle ligne METTIS C (Place de la République, rue de Verdun, Place du Roi George, etc), la sécurisation des déplacements et du stationnement aux abords de l'église Saint-Fiacre, le réaménagement du pôle d'échanges multimodal à l'arrière de la gare, ou la requalification complète du centre-bourg de Magny.
- À Saint-Julien-lès-Metz pour la requalification de la rue Georges Herman en cours urbaine et zone de rencontre ;
- À Woippy, rue de Briey pour prolonger la voie verte Saulny-Woippy, sécuriser les déplacements, désimperméabiliser des places de stationnement et créer un espace paysager de 300 m² ;
- À Longeville-lès-Metz, rue Robert Schuman, par l'élargissement des trottoirs afin d'assurer l'accessibilité des usagers et la sécurité des déplacements, et par un renfort des aménagements paysagers sur l'espace public ;
- À Coin-lès-Cuvry, pour la sécurisation de la traversée de la commune ;
- À Ars-sur-Moselle, pour le réaménagement, la végétalisation et la désimperméabilisation du parking du collège Pierre de Coubertin ;
- À Marly, pour le réaménagement en cours urbaine et zone de rencontre des rues du Lotissement de la Grange-aux-Ormes ;
- À Saulny, pour la sécurisation et la mise en accessibilité de la rue de Briey ;
- À Montigny-lès-Metz, rue Saint-Ladre, pour créer une zone de rencontre avec dispositifs de ralentissement, faire des mises aux normes d'accessibilité (trottoirs, traversées) et désimperméabiliser 2 255 m² (parkings, espaces verts).



PASSERELLE WADRINEAU

Le marché de travaux pour la réalisation de la passerelle Wadrineau a été notifié fin 2025 pour une inauguration au printemps 2027. L'objectif de la passerelle piétons-vélos de Wadrineau, inscrite au Schéma Directeur Cyclable, est de connecter le campus universitaire du Saulcy à la véloroute La Voie Bleue et au Ban-Saint-Martin, en créant un nouvel accès à l'île réservé aux modes actifs.

Ce nouvel ouvrage de 202,5 m de long et 3 m de large offrira un itinéraire plus rapide et plus direct vers le centre-ville de Metz pour les usagers venant de l'ouest de la Métropole, en alternative aux itinéraires existants via le pont de Fer ou le pont de Verdun. En désenorgeant l'accès principal actuel, la passerelle constituera également une nouvelle porte d'entrée vers le campus.



LA REQUALIFICATION DE LA PLACE COISLIN À METZ

En 2025, la Place Coislin a fait l'objet d'une requalification complète. Les travaux, entamés au printemps 2024, se sont poursuivis en 2025 avec plusieurs chantiers clés : restauration de l'avent historique du passage

Coislin, aménagements des sols et cheminements (dalles de granit, cheminements végétalisés), installation de bornes de recharge électrique, zone de brumisation pour limiter les îlots de chaleur en période estivale, etc.



REMISE EN ÉTAT DES VOIRIES ET TRAVAUX SUR LES ZAE

En dehors de ces grands projets, l'Euro-Métropole a réalisé en 2025 environ 70 opérations de gros entretien pour sécuriser les déplacements, comme :

- À Mécleuves : réfection de la voirie sur la RM 955 (portion entre Jury et Cherisey) ;
 - À Saint-Julien-lès-Metz : entretien de la voirie sur la RM 1 ;
 - À Roncourt : réfection de la rue Raymond Mondon ;
 - À Montigny-lès-Metz : réfection ponctuelle des trottoirs de la rue de Pont à Mousson ;
 - À Metz : réfection de chaussée et sécurisation des traversées piétonnes de la rue Jules Lagneau.
- L'Euro-Métropole a également poursuivi en 2025 la rénovation des installations d'éclairage public des Zones d'Activités Economiques à Metz, Coin-lès-Cuvry, Ars-sur-Moselle et La Maxe, permettant de réaliser une économie de plus de 70 % sur la puissance installée.

CRÉATION DE METZ PARKINGS

Le stationnement constituant un levier déterminant en matière d'attractivité commerciale, de dynamisation du centre-ville, de mobilité et de transition écologique, L'Euro-Métropole, en partenariat avec la Ville de Metz, a décidé d'une gestion commune par Société Publique Locale. Lancée en 2025, la SPL Metz Parkings, a organisée la reprise progressive de l'exploitation de 7 parkings. Cette structure a vocation à regrouper l'ensemble des compétences liées au stationnement : contrôle du stationnement en voirie, maintenance (horodateurs, péage, etc.), mise en œuvre des solutions dématérialisées de paiements, investissements...

CHARTER INTERLUD+

Le 11 juin 2025, l'Euro-Métropole de Metz est la première agglomération du Grand Est à signer une charte InTerLUD+, qui engage tous les acteurs de la logistique urbaine dans une amélioration des pratiques et notamment sur la voie de la transition énergétique. L'objectif du programme est de faire collaborer des acteurs privés et publics volontaires, dans la mise en œuvre d'une Charte de logistique urbaine plus économe en énergie fossile. Il permet également de trouver des solutions qui concilient intérêts publics, collectifs, individuels et privés, et d'ouvrir la voie à la mise en place de 17 actions concrètes. L'objectif est notamment d'accompagner la transition énergétique des véhicules de livraison, de faire évoluer la réglementation et de mettre en place une logistique dans l'espace urbain.



CRÉATION DU PARKING DE COVOITURAGE METZ NORD - GRANGE AUX DAMES AVEC OMBRIÈRES PHOTOVOLTAÏQUES

En 2025, l'Euro-Métropole de Metz a inauguré son troisième parking de covoiturage à Metz-Nord Grange aux Dames, équipé d'ombrières photovoltaïques. Ce parking de 97 places de stationnement constitue la 3ème aire de covoiturage de la Métropole. Le parking a été conçu de manière écologique : des ombrières photovoltaïques ont été déployées pour une production attendue de 300 MWh par an, un enrobé

drainant a été utilisé pour infiltrer sur site l'intégralité des eaux de pluies et il est connecté à la Véloroute V50 «Voie bleue». Pour mener à bien ce projet, l'Euro-Métropole s'est appuyée sur l'UEM, lauréat d'un appel à manifestation d'intérêt portant sur 4 sites. En effet, outre ce parking de co-voiturage, d'autres parkings seront prochainement en travaux afin d'accueillir des ombrières photovoltaïques.

INSTALLATION DE BORNES DE RECHARGE POUR LES VÉHICULES ÉLECTRIQUES SUR LE TERRITOIRE

Afin de réduire l'empreinte carbone des transports, l'Euro-Métropole déploie un important réseau de bornes de recharge pour véhicules électriques sur l'ensemble de ses communes. C'est l'opérateur UEM qui déploie ce réseau baptisé « Connect&Go ». Après le déploiement de plus de 100 bornes en 2024, ce sont plus de 80 bornes qui ont été installées en 2025. Fin 2025, plus de 400 points de charge sont disponibles dans les rues, en complément de l'équipement progressif des parkings publics métropolitains.



ÉNERGIE ET TRANSITION ÉNERGÉTIQUE



UN CONSEILLER EN ÉNERGIE PARTAGÉ POUR LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES COMMUNES

Dans le cadre de sa stratégie de transition énergétique, l'Euro-Métropole propose un accompagnement des communes dans leurs projets de transition écologique avec le dispositif de conseiller en énergie partagé. Intégré aux équipes de l'ALEC, le conseiller intervient

comme un appui technique de proximité, neutre et gratuit, et accompagne les communes dans toutes les étapes des projets de rénovation ou d'installation d'énergies renouvelables. En 2025, 20 communes ont pu bénéficier de cet accompagnement.

CHIFFRES-CLÉS

101 demandes de primes air-bois

17 nouvelles entreprises labellisées Éco-Défis en 2025

34 dossiers de demande de fonds vert métropolitain



DE NOUVEAUX LABELLISÉS AUX ÉCO-DÉFIS

L'Euro-Métropole de Metz, en partenariat avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat et la Chambre de Commerce et d'Industrie Moselle, a célébré en 2025 les 10 ans de son dispositif Éco-défis. À cette occasion, elle a remis le label 2025-2027 à 33 artisans et commerçants (dont 17 nouveaux) pour leurs actions en faveur de la transition écologique. Les participants, accompagnés par les chambres consulaires, relèvent au moins 4 défis parmi 32 (énergie,

déchets, biodiversité, etc.), avec deux obligations légales : tri des déchets et extinction des vitrines. Un système de médailles (bronze, argent, or) et d'aides financières (jusqu'à 5 000 €) valorise leurs engagements. Depuis 2015, 152 entreprises ont été labellisées, illustrant l'essor des pratiques éco-responsables sur le territoire. Un atelier collaboratif sur l'économie circulaire a également été organisé pour marquer cet anniversaire.

LA PRIME AIR BOIS

Sur le territoire de l'Euro-Métropole de Metz, le chauffage au bois est l'une des sources principales émettrice de particules fines, particulièrement nocives pour la santé. La Prime Air Bois est un dispositif de soutien financier créé par l'Euro-Métropole pour remplacer des équipements de chauffage au bois installés avant 2005 par des équipements plus performants. Cette prime, proposée aux particuliers, s'élève à 1 500 € voire 2 000 € en fonction des revenus du ménage. En 2025, pour la première année de ce dispositif, 101 demandes de primes (94 demandes éligibles) ont permis le versement de 42 primes pour un montant total de 66 500 €.

ANIMATION ET PROMOTION DES POLITIQUES DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE POUR LE GRAND PUBLIC ET LES SCOLAIRES

En 2025, le Cloître des Récollets s'est affirmé comme un équipement phare en matière d'écologie urbaine et de médiation. L'ouverture d'un espace d'accueil a optimisé la réception du public. Le jardin suspendu, inauguré dans l'année, a également renforcé l'attractivité du lieu avec 235 visiteurs quotidiens en été. Plusieurs temps forts ont marqué l'année, comme les Journées Européennes du Patrimoine (1 200 visiteurs), le salon Metz Ex Libris (1 500 visiteurs) ou encore l'exposi-



tion HOPES 2025 de Yannick Monget. La semaine thématique consacrée à Jean-Marie Pelt a mobilisé 26 partenaires et 16 experts, attirant 350 participants et 2 400 visiteurs, tout en sensibilisant 185 élèves. Organisé tous les

mercredis, le programme « P'tits Récollets » a également permis d'éduquer les enfants aux enjeux environnementaux via des ateliers ludiques et scientifiques.



LA MÉTROPOLÉ MISE SUR L'HYDROGÈNE

L'Euro-Métropole de Metz a lancé un ambitieux projet pour décarboner ses transports d'ici 2026/2027. Pour adapter au mieux sa stratégie, elle a lancé une étude approfondie de ses tournées de collecte et de ses lignes de transport pour adapter l'énergie de motorisation aux usages et besoins spécifiques de ses services. Résultat : un plan de renouvellement combinant hydrogène pour les trajets longs et intensifs et électricité pour les usages urbains légers. Une approche pragmatique pour concilier

performance et énergie. Commandés en 2024 et 2025, 36 véhicules à hydrogène seront déployés d'ici 2027 et les premiers bus et bennes à ordures ménagères arriveront dès 2026. Cela représente un investissement d'environ 45 millions d'euros. Pour alimenter cette flotte, une station de production et de distribution d'hydrogène renouvelable, avec une capacité entre 700-800kg/jour, a commencé à s'implanter sur le Plateau de Frescaty en 2025.

FONDS VERT MÉTROPOLITAIN

En 2025, le fonds vert métropolitain a été largement sollicité. 34 dossiers de demande de fonds vert métropolitain ont ainsi été instruits, dont 29 projets validés, pour une participation totale de l'Euro-Métropole à hauteur de 877 000 €. Parmi les opérations soutenues : plantation d'une allée d'arbres à Augny, désimperméabilisation et végétalisation de la cour d'école à Jussy, rénovation de l'éclairage public en LED de la commune de Jury, installation d'une ombrière photovoltaïque sur le parking de la mairie de Peltre, implantation de bornes de stationnement pour les vélos à Scy-Chazelles, isolation des combles de la mairie de Coin-sur-Seille, rénovation thermique du groupe scolaire de Saint-Privat-la-Montagne, végétalisation des espaces publics et mise en place d'un site de compostage collectif à Lorry-lès-Metz,...

DES PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES SUR LES BÂTIMENTS DE L'EURO-MÉTROPOLE

En 2025, l'Euro-Métropole a poursuivi sa stratégie de transition énergétique en généralisant l'installation de panneaux solaires sur ses bâtiments publics. Dans ce cadre, la Maison de l'Archéologie Préventive a fait l'objet d'un chantier de requalification et d'isolation thermique portant sur trois des quatre toitures-terrasses de l'équipement. Ces travaux préparatoires, désormais achevés, permettront l'installation de panneaux photovoltaïques au premier trimestre 2026. Le dispositif fonctionnera en autoconsommation individuelle, conformément aux objectifs de sobriété énergétique et de réduction des émissions de gaz à effet de serre fixés par le Plan Climat-Air-Énergie Territorial.



LANCEMENT DU DISPOSITIF SLIME POUR LUTTER CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

En complément de la mise en place d'un Espace France Rénov' unique, l'Euro-Métropole a déployé en 2025 un dispositif spécifique pour aider les ménages en précarité énergétique. Les chiffres sont parlants : ce sont 23 % des ménages de l'Euro-Métropole qui sont concernés par cette situation. Cet accompagnement sur mesure inclut des diagnostics à domicile, l'installation d'éco-équipements et une orientation vers les bons interlocuteurs ou des aides adaptées. En 2025, 22 diagnostics sociaux-techniques ont été réalisés et 9 000 € ont été consacrés par l'Euro-Métropole aux équipements.



DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC DE CHAUFFAGE URBAIN

Le réseau de chauffage urbain de l'Euro-Métropole représente plus de 150 km de réseaux et représente une consommation annuelle de 36 750 équivalents logements. Il fournit pour 10 % des consommations de chaleur industrielle, et pour 45 % environ des consommations de chauffage et eau chaude sanitaire résidentielles et tertiaires (bureaux, hôpitaux, écoles, piscines, hôtels...). En juillet 2025, le Conseil métropolitain a attribué à Chauffage Urbain Metz, société créée par UEM, le contrat de

délégation de service public. Il sera opérationnel à compter du 1^{er} janvier 2026, pour une durée de 25 ans. Ce contrat a pour objectif la conservation d'un réseau vertueux sur le plan environnemental (taux d'énergie renouvelable et de récupération toujours supérieur à 70 %) et économique (équilibre financier entre charges du réseau et revenus générés par les clients), tout en maintenant une bonne qualité de service (poursuite du plan de rénovation du réseau).

GRAND CYCLE DE L'EAU



CHIFFRES-CLÉS

200 000 m² non raccordés
au système d'assainissement
et infiltrés à la parcelle

18 km de cours d'eau entretenus

14 millions de m³ d'eau potable
facturés

31 millions de m³ d'eaux épurées

LE PLAN PLUIE ADOPTÉ

Depuis juillet 2025, l'Euro-Métropole de Metz a adopté un Plan Pluie pour repenser la gestion des eaux pluviales, en réponse aux limites du système traditionnel (« tout-tuyau ») : pollution des milieux naturels, saturation des réseaux et assèchement des sols. Ce plan vise à favoriser l'infiltration locale des eaux via des solutions durables (matériaux perméables, espaces verts, citernes), afin de recharger les nappes phréatiques, limiter les inondations et les îlots de chaleur. Depuis juillet 2025, les projets d'urbanisme doivent inclure un dispositif d'infiltration à la parcelle, guidé par une cartographie interactive des prescriptions par zone.



GEMAPI : RENATURATION DES RUISSEAUX DE MARIVAUX ET DE VALLIÈRES

Plusieurs projets de restauration écologique et hydraulique menés par l'Euro-Métropole ont permis de revitaliser les ruisseaux des Marivaux à Plappeville et de Vallières à Vantoux et Metz. À Plappeville, le ruisseau a retrouvé ses méandres, avec des vasques d'absorption des crues, des berges adoucies et des passerelles piétonnes, améliorant à la fois la prévention des inondations et l'esthétique du site. À Vantoux et à Metz, la création de mares connectées au cours d'eau, l'entretien des berges et la plantation de végétation favorisent la biodiversité, tout en servant de zone tampon en cas de crue. Ces aménagements intègrent des cheminements piétons sécurisés et des supports pédagogiques.

TRAVAUX DANS LES COMMUNES

En 2025, l'Euro-Métropole a réalisé 2,3 M€ TTC de travaux sur le réseau d'eaux pluviales. Les travaux ont consisté majoritairement en des remplacements ou réparations de collecteurs à Fey (rue des plantes et des toitures), Metz (rue Grouyelle et Bourdon), Plappeville (rue du lavoir), Sainte-Ruffine (rue de Paris), Saint Julien-Lès-Metz (rue Georges Hermann), Scy-Chazelles (voie de la liberté), etc.

GEMAPI : ENTRETIEN PONCTUEL DES RUISSEAUX DE SAULNY, LORRY, VALLIÈRES ET AFFLUENTS

En 2025, l'Euro-Métropole a mené de nombreuses opérations d'entretien ponctuel des ruisseaux : végétalisation des rives, retrait des embacles et des déchets présents sur les berges ou dans le lit du ruisseau. En 2025, 18 000 mètres linéaires ont ainsi été traités. L'entretien général et permanent reste du devoir des propriétaires riverains du cours d'eau. L'objet de ces travaux est double : le développement de la biodiversité via la création d'épis ou de méandres et le rétablissement de la continuité hydraulique nécessaire à la prévention des inondations et à la conservation de la faune.

DÉFENSE EXTÉRIEURE CONTRE L'INCENDIE

L'Euro-Métropole assure les travaux d'entretien, de contrôles réglementaires et de renouvellement patrimonial des ouvrages incendies sur son territoire (poteaux, citernes, bâches, prise d'eaux naturelles, etc.). La vocation initiale de ces équipements est d'assurer la protection de tous. Malheureusement, certains usagers mal intentionnés dévoient parfois des poteaux à des fins personnelles. Ainsi, la Métropole a procédé à l'installation d'électrovannes sur son territoire permettant de piloter à distance plusieurs poteaux sensibles et d'éviter leur utilisation frauduleuse. En 2025, 5 électrovannes et 1 citerne de secours ont été installées.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



LES MATINALES DU PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL (PAT)

Les Matinales du Projet Alimentaire Territorial sont des rencontres thématiques organisées par l'Euro-Métropole pour présenter, échanger et valoriser les actions locales en faveur d'une alimentation durable,

solidaire et accessible. En 2025, deux Matinales ont eu lieu : en avril, aux Jardins du Val de Moselle à Metz et en juillet, dans les jardins maraîchers de Metz Pôle Services à Ogy-Montoy-Flanville.

ENVOL AGRI'ALIM : SOUTIEN AUX PROJETS AGRICOLES ET AGROALIMENTAIRES DURABLES

En 2025, l'Euro-Métropole a créé « Envol Agri'Alim », un dispositif d'aides financières pour accompagner les projets agricoles et alimentaires locaux, dans le cadre de son Projet Alimentaire Territorial. L'Euro-Métropole souhaite ainsi favoriser une alimentation durable, solidaire et ancrée dans le territoire, en soutenant les acteurs de la production, de la transformation et de la commercialisation. Envol Agri'Alim s'adresse aux exploitants agricoles, entrepreneurs de la

transformation et de la commercialisation de produits locaux et aux porteurs de projets contribuant à la transition écologique et sociale du secteur agroalimentaire. Différents types d'aides sont proposées : aide à l'achat de matériel, aide à l'investissement pour l'aménagement d'espaces de vente et de stockage, aide à la conversion à l'agriculture biologique, soutien à l'embauche, ... En 2025, 15 projets ont été soutenus à hauteur de 53 000 €.

CHIFFRES-CLÉS

15 projets soutenus dans le cadre du dispositif Envol Agri'Alim (53 000 €)



CONCESSION DE REVITALISATION ARTISANALE ET COMMERCIALE (CRAC)

La Concession de Revitalisation Artisanale et Commerciale est un dispositif opérationnel mis en place par l'Euro-Métropole en 2025 pour rénover et redynamiser les centres-villes. Elle s'inscrit dans le cadre plus large de l'Opération de Revitalisation de Territoire lancée en 2022 avec 6 communes partenaires (Ars-sur-Moselle, Longeville-lès-Metz, Metz, Montigny-lès-Metz, Moulins-lès-Metz et Woippy). Les objectifs sont de lutter contre la désertification des centres-villes en rénovant des immeubles mixtes (commerces / logements), de soutenir les artisans via des locaux adaptés et accessibles, et de compléter l'action des acteurs privés là où le marché immobilier est défaillant. Une première acquisition a été effectuée en 2025, rue du Général de Gaulle à Woippy.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



CHIFFRES-CLÉS

20 événements et projets soutenus au titre du soutien à la vie scientifique (127 000 €)

200 visites quotidiennes au Cap, la maison des étudiants, de la jeunesse et des associations et **250** animations organisées en 2025

13 projets et événements soutenus dans le cadre du soutien à la vie étudiante (115 000 €)



UN PRIX DE THÈSE POUR METTRE EN LUMIÈRE DE JEUNES CHERCHEURS TALENTUEUX

L'Euro-Métropole de Metz, en partenariat avec l'Association Française des Femmes Diplômées des Universités Lorraine, l'Association Mosellane d'Enseignement Scientifique, Technique et Économique et UEM, a lancé, en 2025, un prix de thèse. Ce dispositif, ouvert aux docteurs ayant soutenu leur thèse entre 2023 et 2024 au sein de

l'Université de Lorraine, visait à promouvoir l'excellence scientifique, la mixité professionnelle et la visibilité des femmes chercheuses. Les 16 candidatures, sélectionnées par les écoles doctorales et le Collège Lorrain, ont été évaluées par un jury pluripartite, avec une remise des prix le 2 octobre 2025. Quatre lauréats ont été récompensés.



CENTRALESUPÉLEC FÊTE SES 40 ANS

L'école d'ingénieurs CentraleSupélec, issue de la fusion de Supélec (implantée à Metz en 1985) et de Centrale Paris, a célébré ses 40 ans en 2025 en mettant en avant ses atouts : formations d'excellence en photonique, informatique et physique, cursus par apprentissage, diversification des profils (objectif de 30 % de femmes d'ici 2030),

et partenariats avec l'Université de Lorraine via deux laboratoires (Laboratoire Matériaux, Optiques, Photoniques et Systèmes - LMOPS, et Laboratoire lorrain de recherche en informatique et ses applications - LORIA). Cet anniversaire était l'occasion de renouveler l'engagement de l'école pour l'innovation pédagogique et la promotion des sciences.



L'I2L ENTRE DANS SA PLEINE ACTIVITÉ

Le 30 septembre 2025 a été inauguré l'Institut en innovation logistique (I2L), école d'ingénieurs privée implantée à Metz et accréditée par la Commission des titres d'ingénieurs. Cette école forme des professionnels aux technologies de pointe en logistique. Créé en partenariat avec des industriels locaux (Amazon, FM Logistic, etc.) et des enseignants-chercheurs,

l'I2L répond aux besoins croissants du secteur en Grand Est, en intégrant drones, Intelligence Artificielle et jumeaux numériques pour optimiser la chaîne logistique. Avec 3 400 m² de campus et 400 places, il propose des cursus variés, dont un parcours international, et accueille une diversité d'étudiants (30 % internationaux, 35 % locaux).



LES RENCONTRES NATIONALES DES OBSERVATOIRES TERRITORIAUX DU LOGEMENT ÉTUDIANT

L'Euro-Métropole est particulièrement investie dans le cadre de vie étudiant. Au cours des Rencontres nationales des Observatoires territoriaux du logement étudiant, organisées les 11 et 12 juin 2025 sur le campus du Saulcy à Metz, elle a été mise en avant pour ses investissements, notamment deux chantiers subventionnés à hauteur de 2 millions d'euros (réhabilitation et construction de logements avec cuisines individuelles et accessibilité

des personnes à mobilité réduite), ainsi que pour son soutien à la vie étudiante via des espaces collaboratifs et des ambassadeurs. L'événement, co-organisé par la Fédération nationale des agences d'Urbanisme, l'Association des Villes Universitaires de France, l'Euro-Métropole et l'Agence d'urbanisme d'agglomérations de Moselle, a réuni divers acteurs autour de l'enjeu d'un logement étudiant digne, accessible et durable.

GEORGIA TECH EUROPE VA S'AGRANDIR

Georgia Tech Europe, campus messin de l'institut américain Georgia Institute of Technology, va étendre ses capacités d'accueil avec la construction d'un nouveau bâtiment et la création d'une vingtaine de postes. La nouvelle a été officialisée en juin 2025. Accueillant 700 étudiants par an, il propose des formations en anglais en partenariat avec des écoles françaises, favorisant les doubles diplômes franco-américains. En 2025, l'Euro-Métropole a transféré la propriété du site à l'association pour financer ce projet qui renforcera aussi les collaborations académiques et culturelles locales et internationales.





UNE EURO-MÉTROPOLE NATURELLE ET CULTURELLE



En 2025, l'Euro-Métropole a mené des actions variées pour rester la métropole des envies de ses habitants. Côté nature, elle a renforcé la sécurité du Mont Saint-Quentin et réalisé des animations pédagogiques sur le site et autour des Étangs de Saint-Rémy. Elle a géré les pelouses Natura 2000 via du pâturage, organisé des chantiers nature, et créé des passages pour la faune afin de favoriser la biodiversité. Côté culture, le Conservatoire Gabriel Pierné a inauguré une salle inclusive pour le handicap, lancé le Réglo'danse en BD, un outil pour une pratique saine, épanouie et respectueuse de la danse, et proposé des spectacles originaux. L'Opéra-Théâtre a présenté *Aïda* en plein air (8 000 spectateurs) au stade Saint-Symphorien, lancé des travaux de rénovation et une saison nomade, tandis que le Musée de la Cour d'Or a ouvert le Pavillon de la Biodiversité, restauré ses thermes et son aile François de Cures, et accueilli des expositions comme celle sur le Metz Handball. L'archéologie préventive a accompagné des projets urbains (Mettis, piscine de Woippy), et le mécénat a financé les restaurations et les actions des équipements culturels (Opéra-Théâtre, Pavillon de la Biodiversité au musée, etc).

NATURE ET PAYSAGE



CHIFFRES-CLÉS

20 animations pédagogiques réalisées pour environ 500 enfants aux Étangs de Saint-Rémy

8 animations pédagogiques sur le Mont Saint-Quentin avec les scolaires

550 participants aux visites guidées thématiques de la fête du Mont saint-Quentin



MONT SAINT-QUENTIN : GESTION ET ANIMATIONS

En 2025, l'entretien du Mont Saint-Quentin a été réalisée par l'équipe milieux naturels du Mont Saint-Quentin et de Frescaty chargée notamment de l'entretien des sentiers et des abords des forts, de l'évacuation des arbres tombés et de l'enlèvement des dépôts sauvages. Entre avril et juin 2025, les étudiants de l'École Supérieure des métiers de l'Environnement, de la Sécurité, de la Qualité et des Énergies sont venus leur prêter main forte à l'occasion de 5 chantiers natures, pour des travaux de débroussaillage, entretien de sentiers et de haies mortes. La sécurisation est également assurée par la police métropolitaine, forte de 4 gardes-champêtres. Cette dernière est secondée sur le site classé par des bénévoles de l'association Rangers

de France Grand Est qui a réalisé plus de 90 patrouilles en 2025. Organisée afin de mettre en valeur les patrimoines du site classé et les actions des associations locales œuvrant à son rayonnement et sa protection, la fête de Mont Saint-Quentin s'est déroulée à Scy-Chazelles pour sa deuxième édition, le 14 septembre 2025. Cette manifestation proposait au grand public un village d'animations ainsi que des visites parcourant le mont et ses coteaux.

Enfin, l'Euro-Métropole est propriétaire de 107 ha de forêt répartis sur 6 communes du Mont Saint-Quentin. Dans ce cadre, une coupe de sécurisation a été réalisée en décembre 2025 au niveau de la M51 entre Lorry-lès-Metz et Amanvillers.

TRAVAUX EN FAVEUR DE LA TRAME VERTE ET BLEUE

En 2025, l'Euro-Métropole a réalisé des travaux de création de banquettes en enrochement le long du ruisseau Champ-le-bœuf, passant sous la route métropolitaine 955 au niveau de Chesny. Situées de part et d'autre du cours d'eau, ces banquettes permettent à la faune de traverser la route en évitant ainsi le risque de collisions avec les véhicules. Des clôtures ont également été implantées de chaque côté de l'ouvrage afin d'inciter les animaux à emprunter le passage créé. Des pièges photographiques installés à cette occasion permettront de suivre l'utilisation de cet aménagement.



MISE EN PLACE DU SYNDICAT MIXTE DES ÉTANGS DE SAINT-RÉMY

L'Euro-Métropole de Metz et la Communauté de Communes Rives de Moselle portent ensemble un projet de requalification et d'aménagement des Étangs de Saint-Rémy. Ce vaste espace, autrefois dédié à l'exploitation de gravières, est aujourd'hui une zone naturelle, hébergeant une biodiversité remarquable et de nombreux écosystèmes. Afin de mener à bien leur projet, les deux intercommunalités ont renforcé leur partenariat en créant en 2025 le Syndicat Mixte des Étangs de Saint-Rémy, pour protéger cet espace naturel tout en le valorisant et en développant des

activités adaptées à la préservation de cette zone naturelle. Des études de diagnostic territorial et écologique du site ainsi qu'un plan guide ont été finalisés en 2025. Des plans de gestion conservatoire et d'aménagement ont également été lancés pour un espace de 142 ha en projet. Depuis 2023, des animations de sensibilisation à l'environnement sont menées sur le site. En 2025, 20 animations pédagogiques pour environ 500 enfants ont été réalisées, et 6 panneaux ont été posés pour présenter les étangs en projet et leur biodiversité.

NATURA 2000 : GESTION DES PELOUSES ET CHANTIER NATURE

Dans le cadre de l'animation du site Natura 2000 Pelouses du Pays messin, l'Euro-Métropole met en œuvre des actions pour préserver ou restaurer les pelouses calcaires. Ainsi, la mise en place de pâturage ovin depuis 2017 permet de maintenir ouvertes certaines pelouses, notamment celles situées sur le plateau de Jussy, la Côte de Rozérieulles et le Mont Saint-Quentin. Afin de rejoindre les différentes entités du site, une transhumance a été organisée le 27 juin 2025 avec un retour le 17 juillet.

En partenariat avec le conservatoire d'Espaces Naturels de Lorraine, des chantiers nature sont également organisés annuellement pour entretenir les pelouses du plateau de Lorry-lès-Metz qui ont bénéficié en 2017-2018 de travaux de restauration. Ces chantiers sont rendus possibles grâce à la participation de bénévoles et consistent en la coupe de petits semis de Pins noirs qui envahissent le site, le ramassage et l'exportation des déchets de coupes, des aiguilles et des pommes de pin. En 2025, un chantier nature a eu lieu le 15 octobre et a rassemblé 17 participants.



CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT RÉGIONAL

CHIFFRES-CLÉS

1 508 élèves (dont 81 % du territoire de l'Euro-Métropole)

82 % de musiciens,
12,5 % de danseurs et
5,5 % de comédiens

65 disciplines et
98 enseignants

1 414 heures de cours
par semaine

L'INAUGURATION D'UNE SALLE « MUSIQUE ET HANDICAP »

Début janvier 2025, le Conservatoire à rayonnement régional Gabriel Pierné a inauguré, à Woippy, une nouvelle salle dédiée aux ateliers « Musique et Handicap », baptisée en hommage au pianiste Michel Petrucciani. Accessible et adaptée, elle accueille des enfants en situation de handicap (notamment autistes) pour des activités musicales et corporelles innovantes, encadrées par un enseignant. Une opération de mécénat a permis de l'équiper d'instruments spécialement conçus (igloo sonore, coccinelle électronique, etc). Cette salle, qui symbolise l'inclusion artistique, offre un espace d'expression adapté à tous les publics et permet de créer un partenariat fort avec les structures médico-éducatives du territoire.



UNE PROGRAMMATION RICHE ET VARIÉE

Chaque année, le Conservatoire présente de nombreuses animations : concerts, spectacles, auditions, conférences, cours de maîtres, portes ouvertes, visites du bâtiment... En 2025, des expériences artistiques inédites, où les styles et les influences se mélangent ont pu être proposées au public.

Quelques exemples :

- Un spectacle « Musique classique vs Hip Hop » a permis la collaboration de 50 élèves du Conservatoire avec des associations locales (East Phare, Collectif Art, Mixité Yutz) pour réinterpréter le répertoire classique avec des arrangements électroniques et des chorégraphies hip-hop.
- Dans le cadre d'un partenariat international entre le Conservatoire et la ville de Kansas City, deux jeunes musiciens américains ont été accueillis en juin 2025. Plusieurs temps forts ont eu lieu le temps de leur séjour : la participation au « Marly Jazz Festival » et au festival « Jazz dans les Vignes », la partici-



pation à la Master classe de la chanteuse américaine Michel Hendricks et l'accueil en musique du Maire de Kansas City par les élèves et les professeurs.

- La création du conte musical « Un violon à l'horizon » de Benjamin Mayonobe en mars 2025 à l'Arsenal. Ce voyage musical a permis de regrouper tous les orchestres à cordes du conservatoire (plus de 120 élèves sur scène, violons, altos, violoncelles et contrebasses) et 3 élèves du département théâtre. Les élèves ont pu rencontrer et travailler avec le compositeur, partageant ainsi avec lui son univers musical.

LA CRÉATION DU RÉGLO' DANSE ET SA VERSION BD

Afin de lutter contre la violence et le harcèlement dans la danse, le Conservatoire Gabriel Pierné a créé un document : le Réglo'danse. Celui-ci constitue le cadre de référence applicable à l'ensemble des élèves inscrits dans le cursus danse afin d'apporter une base pour une pratique saine, épanouie et respectueuse de la danse. Afin de faciliter son appropriation par tous les publics, notamment les plus jeunes, le Réglo'danse a également été décliné sous une forme illustrée, en bande dessinée. Cette version permet une compréhension plus accessible et ludique des règles essentielles, tout en conservant



l'exigence et les valeurs portées par le document de référence. Le respect du Réglo'danse, quelle que soit sa forme, est indispensable au bon déroulement des enseignements. Il a aussi servi d'inspiration pour d'autres conservatoires qui engagent une réflexion sur le bien vivre sa pratique artistique.

OPÉRA-THÉÂTRE



LE DÉBUT DES TRAVAUX DE RÉNOVATION DE L'OPÉRA-THÉÂTRE

Le chantier de rénovation et de modernisation de l'Opéra-Théâtre a été lancé officiellement le 8 juillet 2025. Malgré son prestige, le bâtiment souffrait de contraintes structurelles (inaccessibilité, exigüité des ateliers, circulation obsolète) et de normes techniques dépassées, qui rendait nécessaire une modernisation complète. Doté d'un budget de 35 millions d'euros, le chantier vise à concilier préservation patrimoniale et innovation. Grâce au projet, les fauteuils de la salle retrouveront leur couleur bleue d'origine, les décors muraux, les dorures et lustrerie seront restaurés, la cage de scène sera modernisée, la fosse d'orchestre agrandie, une mise aux normes PMR sera réalisée. Pour le confort des agents, trois salles de répétition ainsi qu'une salle d'échauffement seront créées et

une extension permettra d'accueillir les ateliers techniques. Le chantier est exemplaire en matière d'économie circulaire, avec un approvisionnement fluvial des matériaux et une gestion optimisée des déchets.



« AÏDA » AU STADE SAINT-SYMPHORIEN

Pour clôturer sa saison 2024-2025, avant deux ans de fermeture du bâtiment pour travaux, l'Opéra-Théâtre a présenté le mythique et grandiose opéra de Verdi *Aïda* au stade Symphorien le 6 juin 2025. 8 000 personnes, novices comme

habituels de l'opéra, ont vibré devant cette incroyable civilisation égyptienne recrée sur un plateau de 60 mètres de long et de 20 mètres de large. La présentation de cet opéra en plein air aura mobilisé plus de 200 personnes.

CHIFFRES-CLÉS

15 spectacles en 2025

22 020 spectateurs en 2025

8 000 spectateurs pour
« *Aïda* » au stade
Saint-Symphorien

UNE PREMIÈRE SAISON HORS LES MURS

La saison 2025-2026 marque un tournant pour l'Opéra-Théâtre, contraint de quitter son lieu historique en raison du chantier. Malgré cette fermeture, l'institution maintient une programmation ambitieuse et décentralisée, investissant des lieux alternatifs pour continuer à toucher son public. Cette saison « nomade » est une opportunité d'élargir l'accès à la culture. Au programme : des incontournables du répertoire (*Elektra* de Strauss ou *Norma* de Bellini), des ballets, des opéras rares ou hybrides (*Maria de Buenos Aires* de Piazzolla ou *Misatango* de Palmeri), des musiques sacrées et des spectacles jeune public.

LE FILM « UNE ANNÉE PARTICULIÈRE À L'OPÉRA- THÉÂTRE »

En fin d'année, France Télévisions a diffusé le documentaire « une année particulière à l'Opéra-Théâtre » sur France.tv et France 3 Grand Est. L'occasion de découvrir les coulisses de l'opéra avant le grand chantier de rénovation : ultimes représentations, préparation du chantier, craintes et espoirs des artistes, techniciens et artisans...

MUSÉE DE LA COUR D'OR

CHIFFRES-CLÉS

93 185 visiteurs en 2025

9 628 objets restaurés

1 265 groupes accueillis

227 événements proposés au public

3 objets acquis et
2 publications

OUVERTURE DU PAVILLON DE LA BIODIVERSITÉ

Le Pavillon de la Biodiversité a officiellement ouvert ses portes le 30 août 2025, marquant une étape essentielle dans la modernisation du Musée de La Cour d'Or. Ce projet s'inscrit dans une démarche de sensibilisation à la protection des espèces et de valorisation des collections scientifiques, longtemps inaccessibles au public. Avec une surface de 350 m², le pavillon propose un parcours structuré en trois axes principaux :

- Découvrir : une immersion dans la richesse des écosystèmes, à travers des dispositifs numériques et mécaniques conçus pour éveiller la curiosité.

- Comprendre : Une approche scientifique et pédagogique, illustrée par 400 spécimens (mammifères, oiseaux, fossiles, herbiers), sélectionnés parmi les 35 000 pièces des collections du musée, dont certaines n'avaient plus été exposées depuis 1976.
- Agir : Un appel à l'action citoyenne, avec des propositions concrètes pour préserver la biodiversité, adaptées à tous les publics.

La scénographie vise à toucher un large public, des familles aux scolaires, en passant par les touristes.





RESTAURATION DES THERMES, DE L'AILE FRANÇOIS DE CUREL ET CRÉATION DU JARDIN AMABLE TASTU

Démarrés en 2024 et terminés en 2025, les travaux de restauration des thermes antiques qui composent les premières salles du musée ont permis de mieux mettre en valeur cette pièce centrale des collections du musée et de l'histoire de Metz. Cette restauration s'est accompagnée de la publication d'un ouvrage de référence, rédigé en partenariat avec l'Institut Ausonius de Bordeaux. Après deux années de travaux, l'aile François de Curel a fait l'objet d'une restauration complète avec

la réfection des façades, le remplacement des huisseries et l'installation de 60 panneaux photovoltaïques sur le toit. Le jardin Amable Tastu, aménagé dans la cour intérieure, a été complétement recomposé avec une végétation soignée et un portrait en inox poli représentant Amable Tastu, rendant ainsi hommage à la poétesse messine du 19^e siècle. Ces deux réalisations, qui s'inscrivent dans une démarche de valorisation patrimoniale et écologique du musée, ont été inaugurées le 21 mars 2025.

EXPOSITION « 60 ANS DU METZ HANDBALL »

Organisée au Musée de La Cour d'Or du 12 mars au 26 mai 2025, cette exposition temporaire a célébré l'histoire emblématique du Metz Handball, club phare du handball féminin français depuis 1965. À travers notamment 120 objets historiques (maillots légendaires, ballons, trophées, ...) et 200 photographies, 4 thèmes ont été explorés : l'évolution du club et ses palmarès, l'intimité des vestiaires, la passion des supporters et une approche artistique des matchs et des émotions du handball.



DISPOSITIFS PÉDAGOGIQUES POUR LES JEUNES PUBLICS

Le Musée de La Cour d'Or a développé en 2025 une offre pédagogique variée, adaptée aux différents âges et centrée sur l'interactivité, la découverte sensorielle et l'apprentissage ludique. Ainsi, cinq livrets gratuits ont été conçus pour rendre la visite autonome et interactive, en lien avec les collections et les temps forts du musée. Des ateliers encadrés par des médiateurs sont également proposés, souvent organisés pendant les vacances scolaires (hiver et été 2025). Ces activités mêlent visite guidée et création artistique, avec des thématiques renouvelées selon les expositions. Enfin, ces dernières intègrent souvent des dispositifs pédagogiques spécifiques (bornes interactives, jeux numériques, dispositifs sonores et visuels, etc).

ARCHÉOLOGIE PRÉVENTIVE

CHIFFRES-CLÉS

20 opérations :
5 fouilles archéologiques et
15 diagnostics

DES FOUILLES CIBLÉES POUR ÉCLAIRER L'HISTOIRE LOCALE

Les fouilles rue au Blé, liées à l'installation d'un Point d'apport volontaire, ont révélé les vestiges d'une des plus anciennes églises de la ville, mentionnée dès le VIII^e siècle mais probablement antérieure. Les murs de la nef et d'une chapelle latérale, ainsi qu'une seconde abside suggérant une occupation plus ancienne, ont été identifiés. Désacralisée à la Révolution, l'église a ensuite servi de dépôt avant d'accueillir une halle aux viandes. Les vestiges ont fait l'objet de mesures conservatoires. La restitution des prospections géoradar de la place d'Armes à Metz ont révélé des données inédites, offrant une compréhension renouvelée de l'histoire collective de Metz.



UN ACCOMPAGNEMENT SYSTÉMATIQUE DES GRANDS PROJETS D'AMÉNAGEMENT

Les interventions archéologiques ont été intégrées de manière proactive aux chantiers structurants de l'Euro-Métropole, garantissant une approche équilibrée entre développement urbain et préservation du patrimoine. Parmi les opérations les plus emblématiques de 2025 figurent la construction de la nouvelle ligne de Mettis (axe Montigny-lès-Metz), le projet de la construction de la deuxième piscine métropolitaine (Woippy), la végétalisation des cours d'école dans le cœur de Metz et le quartier des Îles, la requalification des places publiques, notamment celles du

Sablon à Metz et à Rozérieulles, ainsi que les aménagements urbains dans le quartier Devant-lès-Ponts à Metz.

Quatre des cinq fouilles réalisées ont accompagné des projets essentiels pour le cadre de vie : trois ont permis l'implantation de nouveaux Points d'Apport Volontaire (rue de l'Abreuvoir et rue au Blé à Metz, ainsi qu'à Rozérieulles) ; une quatrième a concerné la réhabilitation de l'ancien hôpital Sainte-Blandine à Metz, tandis qu'une cinquième intervention a été menée dans le cadre de la réhabilitation du bâtiment Printemps, rue Serpenoise.

MÉCÉNAT



MÉCÉNAT POUR LE CONSERVATOIRE ET LE MUSÉE

La Fondation Batigère et la Fondation Demathieu & Bard, par leurs dons respectifs à hauteur de 10 000 € et 7 000 €, ont participé à la création de la salle « Musique et Handicap » du Conservatoire Gabriel Pierné. Cela a notamment permis d'équiper le lieu d'instruments spécialement conçus.

En 2024 et 2025, aux côtés d'UEM, grand mécène du Pavillon de la Biodiversité du Musée de La Cour d'Or avec un don de 100 000 € au global sur les deux années, plus de 110 particuliers et 15 entreprises ont fait un don en ligne via la Fondation du patrimoine et ont ainsi apporté près de 161 000 € de mécénat au projet.

CHIFFRES-CLÉS

120 000 € récoltés auprès des entreprises en mécénat financier ou en nature

161 000 € : montant global collecté pour le Pavillon de la Biodiversité du Musée de La Cour d'Or



SOUSCRIPTION PUBLIQUE POUR LA RESTAURATION DE LA GRANDE SALLE DE L'OPÉRA-THÉÂTRE

En mai 2025, l'Euro-Métropole et la Fondation du Patrimoine ont signé une convention pour lancer une souscription publique visant à financer la restauration de la grande salle de l'Opéra-Théâtre. Cette initiative s'inscrit dans une démarche de préservation du patrimoine culturel local. Les dons peuvent être effectués en ligne via la plateforme de la Fondation du Patrimoine ou par chèque. Les contributions, intégralement affectées aux travaux (restauration des décors et fauteuils), ouvrent droit à des reçus fiscaux. La collecte s'adresse en priorité aux particuliers, mais aussi aux entreprises, notamment via le club partenaires de l'Opéra-Théâtre. Le fonds de dotation Mercy figure parmi les premiers donateurs,



soutenant notamment l'amélioration des conditions de travail des agents.



UNE EURO-MÉTROPOLE EUROPÉENNE ET INNOVANTE



En 2025, l'Euro-Métropole de Metz a renforcé son positionnement d'entité innovante et européenne pour construire concrètement la métropole du 3^e millénaire. Le déploiement massif de la fibre optique (99,5 % de couverture) et la construction d'un réseau privé métropolitain de fibre optique vont permettre d'optimiser les services publics numériques (sécurité, mobilité, propreté, énergie, sécurité). Côté tourisme, l'Euro-Métropole a mis en avant son patrimoine dans le cadre de l'extension du label Pays d'Art et d'Histoire (exposition itinérante, concours photo) et organisé des événements majeurs comme l'Euro-Marathon, la Coupe Gordon Bennett ou la cérémonie Michelin, tout en soutenant les festivals et les infrastructures culturelles (Centre Pompidou-Metz, École Supérieure d'Art de Lorraine, etc). La coopération internationale s'est illustrée par le 3^e Forum franco-allemand sur l'hydrogène, les 25 ans du réseau Quattropole, et des projets humanitaires ou universitaires en Mauritanie, Togo ou Kazakhstan, renforçant les liens transfrontaliers et extra-européens de la Métropole.

TERRITOIRE CONNECTÉ

CHIFFRES-CLÉS

99,5 % des foyers et des entreprises du territoire sont éligibles à la fibre optique

DES ATELIERS DE L'INTELLIGENCE NUMÉRIQUE

La deuxième édition des ateliers de l'intelligence numérique a été organisée par l'association Femina Tech, en partenariat avec l'Euro-Métropole et la Ville de Metz, le 14 janvier 2025. Ces ateliers ont abordé l'écoresponsabilité numérique (réduction de l'empreinte carbone, réemploi et mutualisation du matériel), l'accessibilité et la sobriété énergétique dans les usages publics (ex : gestion des bâtiments, applications santé/sécurité), la cybersécurité, (avec l'implication de l'ANSSI), l'intelligence artificielle et la greentech comme leviers pour les politiques publiques.



LE RÉSEAU PRIVÉ MÉTROPOLITAIN (RPM) DE FIBRE OPTIQUE

La démarche de territoire connecté, dit intelligent (« smart city ») mené par l'Euro-Métropole se matérialise notamment par la construction d'un réseau privé métropolitain (RPM) de transmission de données par fibre optique. Ces dernières, qu'elles soient des flux vidéo, des alarmes, ou des remontées d'objets connectés, ont pour objectif d'être exploitées au profit d'autres politiques publiques telles que la mobilité, la propreté, et globalement l'optimisation des services publics.



Dans ce cadre, le raccordement d'une 1^{re} tranche de communes (21 sur les 46) a débuté en 2025.

LE DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE JUSQU'À LA MAISON (FTTH)

Fin 2025, plus de 99,5 % des habitants du territoire de l'Euro-Métropole de Metz sont éligibles à la fibre optique chez au moins trois opérateurs nationaux, et presque partout chez les quatre (Orange, Free, SFR et

Bouygues). En 2025, la commune de Roncourt a fait l'objet du déploiement par l'aménageur Orange et fin 2025, 80% du territoire de la commune était éligible, le reste étant planifié avant mars 2026.

HYPERVISION DE L'ESPACE PUBLIC

Neuf communes ont été associées à l'expérimentation d'hypervision de l'espace public : Châtel-Saint-Germain, Cuvry, La Maxe, Marieulles, Nouilly, Saulny, Vantoux, Vaux et Vernéville. Des capteurs installés dans des écoles, des salles des fêtes ou des gymnases permettent de remonter des données en temps réel pour les cas d'usage suivants : consommation d'eau et d'électricité, qualité de l'air intérieur, bruit ambiant, consommation énergétique des bâtiments, qualité de l'air extérieur, détection d'anomalies. Les applications du dispositif permettent de disposer de données fiables pour optimiser les dépenses publiques,

arbitrer des conflits ou justifier des investissements. Par ailleurs, le dispositif a été étendu à la surveillance des crues, en lien avec la Ville de Metz, pour mesurer en temps réel les niveaux d'eau sur la Moselle, la Seille et le Ruisseau de Vallières. Enfin, les équipements assurant la gestion du trafic routier ont été équipés pour mesurer en temps réel les conditions de fonctionnement et la sécurité des biens sur le domaine public. Le comptage des flux piétons a de nouveau été mis en œuvre pour mesurer l'attractivité du centre-ville de Metz, pour valoriser les cellules commerciales vacantes ou quantifier la fréquentation du marché de Noël.

TOURISME ET TOURISME D'AFFAIRES



CHIFFRES-CLÉS

1,6 M€ de Taxe Locale de Séjour

1,1 million de nuitées marchandes

315 148 visiteurs au Centre Pompidou-Metz

124 194 visiteurs à l'Agence Inspire Metz

LABEL PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

Metz étant déjà labellisée depuis 2012, l'Euro-Métropole s'est engagée dès 2023 à étendre le label Pays d'Art et d'Histoire à ses 45 communes métropolitaines. L'année 2025 a été l'occasion de continuer à sensibiliser les habitants à la richesse patrimoniale de leur territoire à travers une exposition itinérante intitulée « Un trésor de patrimoines, l'Eurométropole de Metz ». 9 sites du territoire l'ont accueilli : Espace Mazenod à Augny, Hôtel de Ville de Metz, Centre socioculturel Gilbert Janssen à Marly, mairie de Plappeville, Kinopolis à Saint-Julien-lès-Metz, etc.

Une animation géocaching a également été organisée en lien avec l'exposition lors de sa présentation à la mairie de Plappeville en partenariat avec la Trip Team Moselle.

L'Euro-Métropole a également organisé durant l'été 2025 un concours photo qui invitait les participants à poser un regard personnel sur la beauté et la diversité du territoire, à la belle saison. 22 photographies ont ensuite été sélectionnées par un jury et ont fait l'objet d'une exposition « Capturez la belle saison », en novembre 2025, à la mairie

d'Ars-sur-Moselle, puis en mairie de Plappeville.

Dans le cadre de la candidature au label, 9 ateliers autour de 3 thématiques ont également été organisés avec le M'Lab, laboratoire d'innovation publique de l'Euro-Métropole. L'objectif était de faire émerger des pistes d'action pour alimenter le futur projet culturel. Près de 80 acteurs du territoire, élus, institutionnels, acteurs privés, associations et habitants y ont participé.

EURO-MARATHON METZ

L'édition 2025 de l'Euro-Marathon Metz, organisée le 12 octobre, a célébré le retour de cet événement sportif majeur sur le territoire de la métropole. Le tracé qui comprenait la traversée du stade Saint-Symphorien était une première dans l'histoire de cette course. Marquée par une ambiance festive, une forte mobilisation des habitants et un tracé valorisant le patrimoine local, cette édition a rassemblé près de 9 000 participants, sauvant l'engagement des organisateurs et bénévoles.



TOURISME D'AFFAIRE ET SOUTIEN AUX MANIFESTATIONS ET ÉQUIPEMENTS CULTURELS

Tout au long de l'année, l'Euro-Métropole de Metz accompagne l'organisation de grands événements nationaux et internationaux de types congrès, colloques et conventions. La Métropole soutient également une quinzaine de festivals métropolitains au titre de sa compétence tourisme comme le festival Hop Hop Hop, Constellations de Metz, Mécleuves Terre de Blues ou le festival de cirque à Montigny-lès-Metz.

En 2025, pour renforcer son rayonnement culturel, l'Euro-Métropole poursuit également son soutien aux établissements publics culturels que sont le Centre Pompidou-Metz, l'Ecole supérieure d'Art de Lorraine et l'Orchestre national Metz Grand Est.



SOUTIEN AUX MANIFESTATIONS SPORTIVES

Au-delà de ces deux événements phares, l'Euro-Métropole de Metz a accompagné en 2025 l'organisation de grands événements sportifs comme le meeting Metz Moselle Athlétor, 5^e rang mondial des meetings intérieurs d'athlétisme, plusieurs trails sur le Mont Saint-Quentin et à Woippy (plus de 1500 coureurs sur chaque événement), ainsi que la traditionnelle course solidaire de La Messine qui réunit chaque année 10 000 coureuses, etc.



LES ÉTOILES MICHELIN DÉVOILÉES À METZ

La Ville de Metz et l'Euro-Métropole ont accueilli du 29 au 31 mars 2025 la cérémonie Michelin, événement international très attendu dévoilant les nouvelles étoiles du guide. Ce week-end festif a été l'occasion d'un village gourmand avec des

animations, des spécialités locales et la Fête des vins de Moselle, tout en mettant en avant la gastronomie, les formations professionnelles et les talents du territoire. Plus de 600 chefs et journalistes y ont participé.



LA 68^E COUPE GORDON BENETT SUR LE PLATEAU DE FRESCATY

Le Plateau de Frescaty a eu l'honneur de recevoir la 68^e édition de la mythique coupe aéronautique Gordon Bennett, le 5 septembre 2025. Cette course mondiale de ballons à gaz a rassemblé 24 équipes internationales parmi les meilleurs pilotes de ballons au

monde. Autour du décollage nocturne, un programme d'activités variées a permis d'attirer plus de 10 000 spectateurs sur le site. Un événement aussi festif que populaire qui a plongé les spectateurs dans l'esprit de la coupe.

COOPÉRATION INTERNATIONALE ET EUROPÉENNE



CHIFFRES-CLÉS

350 participants au
3^e Forum franco-allemand

70 : nombre de délégations
étrangères ou autorités
diplomatiques reçues
en 2025

UN VILLAGE DES FRONTALIERS QUI RENCONTRE SON PUBLIC

Le Village des Frontaliers a eu lieu le 21 juin 2025 à l'Hôtel de Ville de Metz. Cet événement organisé par la Maison du Luxembourg de l'Euro-Métropole de Metz, en partenariat avec des acteurs français et luxembourgeois (dont la Chambre des salariés du Luxembourg et l'Inspection du travail et des mines), met en valeur les atouts de la Grande

Région et renseigne les frontaliers sur les spécificités de leur statut (fiscalité, législation sociale, retraite, santé, chômage, prestations familiales...). Par ailleurs, la Maison du Luxembourg a proposé également des après-midi thématiques et webinaires sur l'information transfrontalière tout au long de l'année 2025.

UNE COOPÉRATION INTERNATIONALE EXTRA-EUROPÉENNE

L'Euro-Métropole agit à l'échelle internationale, dans le cadre de coopérations décentralisées avec des collectivités territoriales extra-européennes. En 2025, elle a poursuivi son accompagnement de plusieurs projets humanitaires et solidaires et lors d'échanges universitaires et culturels :

- Accès à l'eau potable en Mauritanie : un projet mené avec Nouakchott et l'Association Internationale des Maires Francophones (AIMF) ;
- Soutien à Moyen-Mono (Togo) pour des actions liées à l'eau et l'assainissement : en collaboration avec la commune de Lorry-lès-Metz et l'association Aménoudji ;
- Renforcement des liens avec Jounieh (Liban) et la Fédération des municipalités du Kesrouan-Ftough avec des échanges techniques, culturels et un programme universitaire entre Metz et l'Université libanaise Notre-Dame ;
- Développement d'un diplôme franco-ukrainien avec l'Ukraine ;
- Accompagnement de la création d'une filiale de la faculté de droit de Metz à Almaty (Kazakhstan) ;
- Collaboration avec l'association Komar Chey (Cambodge) pour des actions de recyclage et la promotion de la francophonie.

LES SITES DE L'EUROMÉTROPOLE



SIÈGE

MAISON DE LA MÉTROPOLE
1, place du Parlement de Metz
CS 30353 - 57011 Metz Cedex 1
Tél. : 03 87 20 10 00
eurometropolemetz.eu

CENTRE TECHNIQUE MÉTROPOLITAIN

**DIRECTION DE LA GESTION
DES DÉCHETS**
Rue de la Mouée - 57070 Metz
Tél. : 03 87 20 10 10

CONSERVATOIRE GABRIEL PIERNÉ

2, rue du Paradis - 57000 Metz
Tél. : 03 57 88 38 38
conservatoire.eurometropolemetz.eu

OPÉRA-THÉÂTRE

4-5, place de la Comédie -
57000 Metz
Tél. : 03 57 88 36 67
opera.eurometropolemetz.eu

MUSÉE DE LA COUR D'OR

2, rue du Haut-Poirier - 57000 Metz
Tél. : 03 57 88 38 83
musee.eurometropolemetz.eu

MAISON DE L'ARCHÉOLOGIE ET DU PATRIMOINE

**SERVICE ARCHÉOLOGIE
PRÉVENTIVE**
14 rue de la Mouée - 57070 Metz
Tél. : 03 87 20 10 00

AUTRES SITES

**SERVICE INGÉNIERIE ESPACES
PUBLICS / SERVICE ENTRETIEN
EXPLOITATION VOIRIE**
Cellule gestion des anomalies
sur domaine public
11 rue Teilhard de Chardin -
57070 Metz
Tél. : 03 87 20 10 00

**SERVICE SIGNALISATION
ROUTIÈRE**
(pôle entretien et exploitation
territoriale)
8 rue Dreyfus Dupont - 57070 Metz
Tél. : 03 87 20 10 00

**SERVICE ENTRETIEN
EXPLOITATION VOIRIE**
10 rue Dreyfus Dupont - 57070 Metz
Tél. : 03 87 20 10 00

CELLULE DES ACHATS
27 boulevard de Guyenne -
57070 Metz
Tél. : 03 87 20 10 00

**CENTRE DE SUPERVISION URBAIN
(CSU)**
59 rue Chambière - 57070 Metz

SERVICE RÉGULATION DU TRAFIC
(pôle mobilité transports)
1 avenue Louis le Débonnaire -
57070 Metz
Tél. : 03 87 20 10 00

**POLICE METROPOLITAINE
CONCIERGERIE DU PLATEAU
DE FRESCATY**
Rue de Frescaty - 57176 Augny
Tél. : 03 87 20 10 00

**SERVICE ENTRETIEN
EXPLOITATION VOIRIE**
(site de Frescaty)
Rue Jean-Victor Poncelet -
57685 Augny
Tél. : 03 87 20 10 00

SERVICE DE SANTÉ AU TRAVAIL
4 rue du Chanoine Collin -
57000 Metz
Tél. : 03 87 55 53 43

**SERVICE MULTITECHNIQUE
BÂTIMENTS**
7 rue des Couteliers - 57000 Metz

ESPACE MOBILITÉ LE MET'

Place de la République -
57000 Metz
Tél. : 0 800 00 29 38
lemet.fr

INSPIRE METZ

2 Place d'Armes - CS 80367 -
57007 Metz Cedex 1 Metz

OFFICE DE TOURISME
Tél. : 03 87 39 00 00

**DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
ET CONGRÈS**
Tél. : 03 87 16 96 80
inspire-metz.com

HAGANIS

Nouveau Port de Metz,
rue du Trou-aux-Serpents -
57052 Metz
Tél. : 03 87 34 64 60
haganis.fr

ÉCOLE SUPÉRIEURE D'ART DE LORRAINE

1, rue de la Citadelle - 57000 Metz
Tél. : 03 87 39 61 30
esalorraine.fr

CENTRE POMPIDOU-METZ

Parvis des Droits de l'Homme -
57000 Metz
Tél. : 03 87 15 39 39
centrepompidou-metz.fr

AMANVILLERS
ARS-LAQUENEXY
ARS-SUR-MOSELLE
AUGNY
CHÂTEL-SAINT-GERMAIN
CHESNY
CHIEULLES
COIN-LÈS-CUVRY
COIN-SUR-SEILLE
CUVRY
FÉY
GRAVELOTTÉ
JURY
JUSSY
LA MAXE
LAQUENEXY
LE BAN-SAINT-MARTIN
LESSY
LONGEVILLE-LÈS-METZ
LORRY-LÈS-METZ
LORRY-MARDIGNY
MARIEULLES-VEZON
MARLY
MÉCLEUVES
METZ
MEY
MONTIGNY-LÈS-METZ
MOULINS-LÈS-METZ
NOISSEVILLE
NOUILLY
PELTRE
PLAPPEVILLE
POUILLY
POURNOY-LA-CHÉTIVE
RONCOURT
ROZÉRIEULLES
SAINT-JULIEN-LÈS-METZ
SAINT-PRIVAT-LA-MONTAGNE
SAINTE-RUFFINE
SAULNY
SCY-CHAZELLES
VANTOUX
VANY
VAUX
VERNÉVILLE
WOIPPY

Maison de la Métropole
1 Place du Parlement de Metz
CS 30353
57011 Metz Cedex 1

